

Chanoine Théodore GEIGER

LA SAINTE VIERGE *et les* POSSÉDÉS DU DÉMON



La Corporation des Editions Fides
25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Canada

Société Fides
120, boulevard Raspail, Paris VIe, France

Editora Fides Ltda
Rua Formosa, 91, Sao Paulo, Brazil

Fides Publishers, Inc.
166, West Washington, Chicago, U.S.A.

Représentant :

32, Route de Mons, Marchienne-au-Pont — Belgique

Chanoine Théodore GEIGER
de la cathédrale de Bemberg, Allemagne

LA SAINTE VIERGE ET LES POSSÉDÉS DU DÉMON

Mémoires d'un Exorciste

Traduction anglaise du R.P. Celestine Kapsner, o.s.b.

Traduction française de Mlle J. Florange

Suite de : *Va ! Retire-toi Satan*

*« Je mettrai une inimitié entre toi
et la femme, entre ta postérité et sa
postérité ; celle-ci te meurtrira à la
tête, et tu la meurtriras au talon. »*
(Gen. III, 15.)



25 est, rue Saint-Jacques, MONTREAL

120, boulevard Raspail, PARIS

1951

NIHIL OBSTAT :

Ottawa, le 16 juillet 1949.

Chanoine R. Limoges,

Censeur diocésain.

NIHIL OBSTAT :

Ottawa, le 11 juillet 1949.

Maurice Gilbert, o.f.m.

IMPRIMATUR :

Ottawa, le 16 juillet 1949.

† Alexandre Vachon,

Archevêque d'Ottawa.

DÉDICACE

O GLORIEUSE *Vierge Marie, Souveraine Immaculée de mon cœur, je dépose à vos pieds cet humble travail dont mon ardent amour pour Vous a inspiré la réalisation. Que votre bénédiction le féconde afin que Vous soyez plus connue et plus honorée.*

Protégez et soutenez vos serviteurs, vos apôtres, les âmes-victimes à quelque catégorie qu'elles appartiennent et tous les « consacrés » à votre service d'amour qui, avec Vous, par Vous et pour Vous, combattent les satellites du mal qui font la guerre à votre cher et divin Fils sous l'étendard et la conduite de Satan.

Et vous, glorieux Archange saint Michel, généralissime des armées de la Vierge, ralliez-nous tous à votre cri de victoire ; « Quis ut Deus ? » à Celle qui depuis toujours écrase la tête du Serpent infernal.

Jeanne FLORANGE

PRÉFACE

J'AI DÉCOUVERT récemment, et le hasard semble providentiel, un intéressant ouvrage qui traite de l'exorcisme. L'auteur en est un religieux qui après avoir exercé pendant plus de trente ans son apostolat d'exorciste y raconte ses mémoires. Ces fonctions d'exorciste lui avaient été attribuées par l'évêque d'un vaste diocèse en dehors de l'Allemagne. Ce traité, très intéressant sera surtout profitable à ceux qui ont charge d'âmes. Il les éclairera et les aidera à discerner les esprits d'origines diverses et à y mieux découvrir les desseins de la divine Providence.

Les phénomènes extraordinaires produits par les interventions préternaturelles divines autant que diaboliques devenues plus fréquentes de nos jours ne peuvent échapper à notre attention. Les faits incontestables du préternaturel piqueront d'honneur les illuminés qui soutiennent que les puis-

sances de la nature sont illimitées. Il est donc avantageux de faire connaître la riche expérience de ce religieux. Je ne dévoilerai ni son nom ni aucun autre mentionné dans cet ouvrage, afin de n'embarrasser personne. Je dirai cependant que ce religieux, homme de talent, versé en mathématiques et en théologie était renommé pour son zèle sacerdotal infatigable et ses sacrifices héroïques. Il mourut en 1909, à l'âge de soixante-dix-sept ans, honoré et vénéré comme un saint. Ses Supérieurs ont écrit sur son tombeau cette épithète : « Religieux, sa vie a été exemplaire. » Il avait mérité l'estime de tous, par sa sagesse. Il était toujours obligeant lorsqu'il s'agissait d'accomplir une tâche désagréable comme de prendre soin des malades la nuit ou de remplacer un confrère malade ou incapable de remplir ses fonctions. Il passait des jours et des jours à entendre les confessions en différentes langues. Pendant plusieurs années il pratiquait la pénitence à un haut degré en passant ses nuits assis sur une chaise droite ordinaire plutôt que de se reposer dans un lit moelleux. Dans ses relations avec ses confrères, son humeur joviale n'éveillait chez eux, aucune idée de l'austérité de sa vertu. Il supportait avec le sourire les plaisanteries parfois désagréables et même très amères dont il était l'objet. Il a joui d'une santé robuste toute sa vie, ayant rarement recours au médecin ou au dentiste.

Sa nomination aux fonctions d'exorciste en 1878

lui attira des ennemis de part et d'autre. Ne soyons pas étonnés s'il s'en est trouvé qui l'ont ridiculisé. Durant ses trente années d'apostolat cependant il a secouru et soulagé un grand nombre d'obsédés et de possédés du démon. Le courage avec lequel il a subjugué Satan, et le pouvoir avec lequel il a pu commander au dragon infernal sont des preuves convaincantes de la sainteté de sa vie.

À l'automne de 1909 en dépit de son mauvais état de santé il dut entreprendre un voyage dans le but d'y faire un exorcisme. Le lendemain cependant il tomba dangereusement malade. On dut le ramener chez lui où il mourut paisiblement le 5 novembre, à huit heures du matin.

Un prêtre d'une telle expérience et si hautement estimé de ses supérieurs est certainement un témoin digne de confiance et non pas simplement un curieux crédule, ni même un reporter. À la demande de l'évêque du diocèse il écrivit ses mémoires qu'il nomme ses « registres ». Ses notes me sont d'une importance capitale puisqu'elles m'aideront à rendre la pensée fidèle de l'auteur.

« Excellence », écrivait-il un jour à son évêque, « je me rends avec soumission à vos demandes réitérées. J'ai écrit ces mémoires que vous désirez tant. J'aurais dû vous les remettre il y a longtemps, mais comme je ne suis pas habile dans l'art d'écrire je n'étais jamais satisfait de mon style. J'ai à maintes

reprises recommencé mon travail ne le jugeant jamais digne de vous être présenté.

«Le but de cet ouvrage est donc de montrer la maternelle sollicitude de la Sainte Vierge envers l'Église de son divin Fils et de faire connaître le plan qu'Elle semble avoir choisi afin de l'aider dans ses besoins présents.

«J'ai donc prié la très Sainte Vierge de m'éclairer afin que ces mémoires contribuent à la gloire de la Mère de miséricorde et à révéler la bonté inépuisable de son cœur. Ai-je besoin d'ajouter que je sou mets d'avance au jugement de Notre Mère la Sainte Église tous les faits racontés dans cet ouvrage ? »

L'évêque ayant soumis les mémoires au Saint Office à Rome, celui-ci à son tour fit savoir à leur auteur que son ouvrage était digne de très grands éloges et ne contenait rien de contraire aux enseignements de l'Église. Le Saint Office lui fit remarquer en outre que ses écrits étaient tous en conformité d'idée avec le Pape Léon XIII qui prescrivait dans le même temps aux prêtres du monde entier, afin de contrecarrer l'œuvre du démon, de réciter à la fin de la Messe la prière contre les mauvais Anges.

Les ruses de Satan ne sont pas moins manifestes aujourd'hui qu'il y a trente ans. Ce petit traité devrait donc intéresser les âmes, tout autant qu'autrefois.

Le lecteur ne devra pas oublier que je n'y ai été pour rien dans les récits qui vont suivre. C'est l'auteur anonyme qui parle. Je traduis mot à mot et sans aucune altération ses mémoires écrits en langue étrangère. J'ai essayé d'éclaircir certains détails et j'ai laissé de côté des faits qu'il vaut mieux ne pas divulguer. J'ai écrit en tête de chaque chapitre mes propres remarques de même que la préface et la conclusion.

Le premier chapitre traite de la possession en général et de ses signes caractéristiques ; le deuxième, de certains aveux des démons ; et le troisième de la confirmation de ces aveux par le Ciel lui-même.

Que tout soit pour la plus grande gloire de Dieu, de Jésus-Christ son divin Fils, Vainqueur de la mort et de l'enfer et à l'honneur de la Bienheureuse Vierge qui écrase la tête du Serpent.

Révérénd Théodore GEIGER, Curé,
Cathédrale de Bamberg, Bavière.
(1934)

CHAPITRE PREMIER

LA POSSESSION

Ce qu'elle signifie

C'ÉTAIT en 1874 à la veille des fêtes pascales que j'ai commencé à exercer ma fonction d'exorciste. J'ai consenti par obéissance et non parce que je le désirais à m'occuper du premier cas de possession qui m'a été soumis. Et depuis lors, il y a de cela tout près de vingt-six ans, je n'ai cessé d'exercer le ministère si pénible d'exorciste ; apostolat rempli cependant de consolations et de leçons.

J'ai exorcisé un grand nombre d'hommes et de femmes, de femmes surtout. Quelques-unes d'entre elles avaient été la cause de leur propre malheur. D'autres, sans faute de leur part, étaient tombées sous la domination de Satan à cause des malédictions prononcées contre elles. Il y avait aussi parmi les possédées, j'en ai rencontrées, des âmes d'élite que le bon Dieu avait appelées et préparées à un état éminent de perfection.

Il y a eu de tout temps des saints qui ont été sujets non pas seulement aux tentations ordinaires du démon mais à des assauts qu'aucune loi naturelle ne peut expliquer. Cependant durant les plus

terribles combats ces saints sont restés libres et maîtres d'eux-mêmes. Le démon les a torturés sans toutefois les posséder. C'est ce qu'on appelle l'obsession, c'est-à-dire une action du dehors.

La personne possédée elle, cesse d'être elle-même comme le qualificatif le suggère déjà. Elle perd le pouvoir d'agir librement parce que ses actes et ses pensées sont mus par le démon qui la possède. Le démon s'empare de l'organisme humain et des facultés sensibles de la possédée. De cette manière il contraint sa victime à penser, à parler, à sentir et à agir selon les caprices du démon qui la possède. Si par exemple, cette personne désire prier, tout de suite le démon l'incitera plutôt à proférer des blasphèmes.

Un jour, une démoniaque est venue me faire une visite de politesse. Or, durant son séjour, elle m'adressa des reproches et des paroles déplacées. À la fin, le démon, qui était en elle, se fit connaître et me dit : « Elle est venue ici dans l'intention de te parler avec respect, mais elle a oublié que son maître était avec elle. Elle est réellement peinée de ses propos insultants mais tu vas en entendre davantage. » La pauvre femme, en effet, déplorait l'inconvenance de ses remarques en ma présence mais n'en continua pas moins ses invectives.

La manifestation d'une double réaction chez le sujet est un autre signe certain de possession diabolique. Ces réactions se distinguent par leurs effets

contraires. On devrait plutôt dire qu'il y a là deux personnalités distinctes se substituant l'une à l'autre en ce sens que les pensées, les paroles et les actes de l'une sont tous contraires à ceux de l'autre. Par exemple, une personne calme, obéissante, respectueuse, pieuse et douce de sa nature, changera subitement et deviendra au contraire de l'autre, impure, irréligieuse, vulgaire dans ses paroles, grossière et entêtée. Si quelqu'un s'avise de lui faire des observations sur sa conduite ou de la contredire, elle entrera dans une colère terrible, sans égard pour qui que ce soit. Elle menacera même son adversaire de coups, en lui adressant de cuisantes remarques.

Les bonnes gens au caractère changeant ne sont pas rares. On ne devrait donc pas s'étonner d'en rencontrer de très bonnes parfois qui peuvent cependant devenir très impolies. Les dispositions naturelles de ces personnes sont la cause de cette inconstance. Mais lorsque vous remarquerez dans la même personne des caractéristiques opposées au plus haut degré, comme dans le cas d'une personne qui, bien que naturellement très bien disposée, pieuse, pleine de zèle dans l'exercice du bien, manifesterait tout à coup les défauts contraires de ces vertus, vous serez tentés de dire : « Mais ce n'est pas elle. Elle ne parlerait ni n'agirait de la sorte. » Si l'on devait trouver à la place de ces vertus mentionnées plus haut, la méchanceté, l'im-

piété, la haine, la colère portée au paroxysme chez le même sujet, on peut justement craindre et supposer que cette personne est possédée du démon. Je vais vous parler d'un cas seulement dont j'ai été le témoin.

J'ai été appelé un jour dans un foyer où la mère avait apporté la statue d'un saint pour en décorer une des pièces de sa maison. À la vue de cette statue, sa fille devint furieusement folle, et prenant un marteau, elle la mit en morceaux. Cet acte comme d'autres manifestations du même genre m'avaient intrigué et j'ai été tenté de lui dire : « Vous êtes folle, ou possédée du démon. » Un autre jour, sans qu'elle le sache, j'ai eu l'idée de l'exorciser en me servant de la formule abrégée. Après lui avoir donné l'absolution en confession, j'adressai quelques mots en latin au démon. La jeune fille perdit subitement conscience et le démon se trahit. À ma demande, il me répondit qu'elle était en possession des trois démons : Bel, Belzébuth et Cerbéus.

Un autre signe de possession diabolique est d'avoir les choses saintes en aversion. La personne possédée s'apercevra que la prière lui inspire une répugnance constante et qu'elle est incapable de prier. Toutes les pratiques de piété la dégoûteront. La vue d'une image sainte l'agacera de même. Elle sera tentée de contredire les prédicateurs en chaire. Sa présence dans l'église surtout durant la sainte

Messe l'ennuiera et il lui arrivera quelquefois de quitter le lieu saint soudainement et sans raison. Toutes ces résistances, cette agitation et cet ennui ont pour auteur le démon qui possède cette personne ; et tout ce qui se rapporte à Dieu et à la religion, lui inflige une douleur intense. Et parce que dans les circonstances, cette douleur lui cuit, le démon obligera cette personne à se détourner malgré elle de toutes les choses saintes.

Lorsque la personne possédée est contrainte à faire ce qu'elle n'aime pas, le démon la torture à un tel point que, perdant sa maîtrise, il se montrera et se trahira. J'en ai souvent fait l'expérience. En voici un exemple. Un jour, alors que je m'entretenais avec une démoniaque, je changeai délibérément le cours de la conversation pour parler de sujets sans importance ; et cette personne resta tranquille. Ensuite, et toujours à dessein, je parlai de Dieu et de l'âme. Le démon se fit connaître aussitôt. De nouveau, je repris l'entretien sur des sujets quelconques et à l'instant même il redevint silencieux. De tels faits se sont répétés plusieurs fois et toujours avec les mêmes résultats. Une autre fois, le démon m'a dit : « Tu peux me parler à ton gré de n'importe quoi, je te le permettrai, mais dès que tu parleras de Dieu, je serai sur place. » Il tint parole.

Les signes caractéristiques que je viens de mentionner, sont les signes ordinaires de la possession

diabolique. Si vous trouvez ces signes chez une personne, vous pouvez franchement présumer que vous avez entre les mains un cas réel de possession diabolique. Cependant, le moyen le plus efficace de vous en assurer c'est l'exorcisme, car l'exorcisme contraint le démon à se faire connaître. L'âme de la personne possédée se replie sur elle-même, pour ainsi dire. Le démon domine l'organisme humain qui lui sert d'instrument dans ses propres paroles ou actions. Le corps de cette personne devient la propriété du démon qui le possède même durant le cours de l'exorcisme. La sensibilité naturelle disparaît complètement. Celle-ci, cependant, fait place à une perception surnaturelle diabolique causée par la présence du démon en elle. Ses sens sont dominés non pas par son âme, mais par le démon lui-même. Vous pouvez lui crier dans les oreilles, lui ouvrir les yeux de force pour lui faire voir un objet placé devant elle, ou la pincer, la piquer même avec une aiguille, elle n'en a aucunement conscience. D'un autre côté, aussitôt que vous prononcez le saint nom de Jésus, que vous récitez un bout de prière ou que vous mettez un crucifix sur ses yeux, vous remarquez immédiatement sur le corps de cette personne un tressaillement douloureux, souvent accompagné de contorsions violentes, de grincements de dents et de cris. Les mêmes manifestations diaboliques se produisent si vous lui montrez une image sainte, ou que le

prêtre la touche avec son étole ou ses doigts consacrés. Voilà les marques de la sensibilité diabolique qui ont supprimé la sensibilité naturelle. Ces manifestations indiquent la douleur qu'éprouve le démon. De toucher, de voir ou tout simplement de se trouver en présence d'un objet béni ou consacré à Dieu, tout cela inflige au démon d'atroces souffrances. C'est au cours des exorcismes surtout qu'on peut voir combien les choses saintes inspirent d'horreur au démon. Il mettra en pièces tout ce qu'il réussira à saisir.

Il s'adresse toujours à la deuxième personne lorsqu'il apparaît. On voit tout de suite qu'une autre personne a pris la place de la possédée et c'est elle qui domine. Cet être, en parlant de lui-même, emploie la première personne, et la troisième, quand il s'agit de la possédée ; par exemple : « Je la ferai souffrir ». Ou encore : « Tu ne m'échapperas pas ». Le démon affirme que c'est lui-même qui parle et non l'être qu'il domine. Lorsque le démon ne veut pas consentir à se nommer, l'exorciste peut l'y contraindre. Durant mes années d'apostolat, j'ai entendu au cours des exorcismes tous les noms des démons mentionnés dans la Sainte Écriture, de même que ceux des dieux païens. Tous les démons se sont nommés, et après un combat plus ou moins long, ont été réduits à l'impuissance. Dans la plupart des cas, ces démons étaient inconnus de la personne possédée ; elle n'en avait d'ail-

leurs jamais entendu parler. Plusieurs de ces démons, qui paraissaient mettre leur puissance à l'épreuve, s'étaient appropriés les noms de personnages célèbres dans l'histoire, à cause du tort qu'ils ont causé à l'Église et aux âmes par leurs enseignements, leurs crimes ou leur cruauté. Quelques-uns m'étaient inconnus et j'ai dû recourir au dictionnaire historique afin de me renseigner sur ces personnages dont les démons avaient pris les noms. Il semble qu'ils ont une prédilection pour ces noms ou ces personnages par qui ils ont réussi, c'est évident, à causer tant de tort à l'Église. Ils imitent en cela les généraux qui portent souvent le nom de la bataille dans laquelle ils ont remporté la victoire finale. Il y a un démon du nom de Judas, un autre du nom d'Élizabeth d'Angleterre et un troisième du nom de Voltaire. Ces démons sont très probablement ceux qui, sous le couvert de ces personnages historiques, ont réussi à faire tant de mal à l'Église. Je ne veux pas, par ces exposés, insinuer que j'établis là une règle générale. On peut aussi avancer une autre interprétation. Tout ce que je désire, c'est de révéler les faits qui se sont produits au cours des combats qu'ont eu à soutenir les âmes-victimes.

Les noms de tous les grands persécuteurs et ennemis de l'Église, depuis le roi Hérode jusqu'à nos jours, ont été mentionnés durant les exorcis-

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement quoique certaines restrictions s'appliquent. Les détails sont indiqués à la dernière page.

mes, et les démons qui les avaient choisis ont été vaincus comme tels.

Durant mes trois premières années, c'est surtout envers trois possédées du démon que j'ai exercé ma fonction. Toutes ont donné les marques ordinaires de la possession diabolique authentique. Afin de me convaincre plus sûrement et de mieux m'instruire, Dieu a sans doute permis que le démon me donne des signes extraordinaires de sa présence et de son pouvoir, et de donner par là des preuves évidentes que ces personnes étaient réellement possédées. Je ne mentionnerai que quelques-unes de ces manifestations extraordinaires.

Dans la salle de récréation d'un cloître où je faisais un exorcisme, il y avait une statue de la très Sainte Vierge dans une cloche de verre placée sur un piédestal attenant à l'un des quatre murs. Dans la même chambre, un dais était suspendu au mur contigu de droite. Vers la fin de l'exorcisme, la démoniaque était courbée sur le tapis du parquet. Le démon était sur le point de la quitter quand je lui ordonnai de nous donner un signe de son départ. Le Rituel romain confère à l'exorciste ce pouvoir sur le démon. Au même moment donc je lui indiquai le signe que je désirais. Ce signe, c'était de briser un des carreaux de la porte vitrée de la chambre. Le démon, tout d'abord, hésita à briser le carreau mais j'insistai davantage quand tout à coup les personnes qui étaient avec moi entendi-

rent comme un bruit de vitre brisée venant du côté du dais. Tous de nous retourner afin de voir ce qui était arrivé. Voici ce que nous avons aperçu : une main invisible avait enlevé la cloche de verre contenant la statue de la Sainte Vierge du piédestal et l'avait placée dans le coin le plus éloigné du dais. Les panneaux de vitres qui formaient la cloche, tous disjoints mais intacts, étaient éparpillés au pied de la statue. On ne peut donner aucune explication naturelle à des faits semblables. Si la statue était tombée d'elle-même, elle l'aurait été perpendiculairement au pied du piédestal encore à sa place. En aucun cas, elle n'aurait pu tomber dans le coin du dais placé à une distance de 1 à 70 degrés en diagonale avec le piédestal. La statue avait été évidemment transportée du piédestal au coin du dais. Le démon avait donné ce signe au lieu de celui que j'avais demandé.

En maintes occasions, j'avais commandé aux démons de graver une empreinte sur le corps de la personne possédée. Ils m'ont obéi plus de trente fois, et dans chaque cas, l'empreinte avait été gravée par une main invisible. Je leur avais demandé de graver les noms de Jésus, de Marie, du Sacré-Cœur et de Pie IX sur le bras ou en haut de la poitrine de ces personnes. À la fin de l'exorcisme, tous ceux qui étaient présents ont pu voir l'empreinte des noms tel que je l'avais ordonné. Ils étaient gravés à la perfection dans la chair vive à

peu près comme cela se pratique dans le marquage du bétail. Les cicatrices de ces empreintes sont encore visibles aujourd'hui. J'ai toujours demandé qu'elles soient faites soit sur le bras ou en haut de la poitrine, afin que je puisse moi-même les voir facilement. En la fête de l'Immaculée Conception de l'an 1878, j'ai à dessein, ordonné au démon, en latin, d'imprimer le nom de Jésus sur le dos d'une possédée. À la fin de l'exorcisme et avant que tous les assistants ne se soient retirés, j'ai découvert le dos de la victime et j'y ai vu profondément marqué dans sa chair le monogramme de Jésus, de même que l'empreinte des trois clous.

Un jour que la victime venait d'être délivrée du démon, on lui demanda d'offrir en ex-voto un cœur qu'elle suspendrait au pied de cette statue de la Sainte Vierge dont nous venons de parler. Elle y consentit. On lui proposa également de placer dans le cœur un bout de papier signé de son nom ; ce qu'elle exécuta à la lettre.

Au cours d'un nouvel exorcisme, le démon m'apprit qu'il avait en sa possession un document que lui avait remis la victime lorsqu'elle n'avait que onze ans. Il y avait de cela vingt-trois ans. Ce document signé de son sang contenait sa résolution de se livrer à Satan. J'ai donc commandé au démon de me le remettre, quand soudain, il cria d'une voix forte et autoritaire : « Prends-le ». Il reprit ensuite : « Je ne te parle pas à toi mais à celle qui m'ap-

partient ». Il ajouta avec un signe de satisfaction : « Regarde dans le cœur et vois si son nom est encore là ». Nous avons ouvert le cœur pour y constater avec étonnement que le nom n'était plus là. Le démon l'avait fait enlever par un de ses serviteurs. Je l'ai réprimandé en lui demandant : « Comment oses-tu enlever ce qui a été voué à la Sainte Vierge ? » Il me répondit : « La Vierge ne l'a pas accepté, parce qu'elle (la possédée) ne l'a pas fait avec une intention droite, tandis que le billet qu'elle m'a donné l'a été avec toute la sincérité de son cœur ». J'ai cru qu'il était très important d'arracher ce malheureux billet au démon ; c'est pourquoi j'ai insisté pour qu'il me le remette. Vers la fin de l'un des exorcismes suivants, le démon était tout tremblant de frayeur. Il tomba à genoux et d'une voix frémissante il nous avertit de la présence de la Sainte Vierge. Elle était là. Tournant immédiatement la tête du côté de Marie, pour nous invisible, il demanda : « Où vais-je le placer ? » Un instant après, il me dit : « Je m'en vais. Je passerai par la chapelle et je déposerai tout au pied de la statue de Joseph. Mais touche au billet avec précaution, parce qu'il a passé par le feu de l'enfer ». Et il disparut. Nous nous sommes donc tous rendus à la chapelle et nous y avons trouvé un papier plié comme une enveloppe, en face de la statue de saint Joseph. Ce papier jauni et sale répandait une odeur infecte. Je le dépliai et y trouvai les deux

billets ; celui que le démon avait enlevé de l'ex-voto et l'autre portant encore lisiblement la cédule de donation que la malheureuse lui avait remise vingt-trois ans auparavant. La possédée reconnut le billet qu'elle avait écrit à l'âge de onze ans et devint affreusement pâle. Elle avait daté et signé le billet de son propre sang. En-dessous de sa signature, le démon, de son côté, avait signé sur les deux billets son propre nom : « Bel ». J'ai compris alors pourquoi il avait dit : « Je déposerai tout là ». La Sainte Vierge l'avait forcé à retourner non pas seulement le billet mais aussi le bout de papier portant la signature de la possédée qu'il avait dérobé de l'ex-voto. J'ai aussi compris pourquoi le démon avait dit : « Prends-le avec précaution parce qu'il a passé par le feu de l'enfer ». Au fait, le billet était très roussi et sur le point d'être pulvérisé comme s'il avait été exposé à un feu ardent. Il ne pouvait donc pas y avoir de fraude. On ne peut attribuer de tels faits à des causes naturelles. La victime avait parcouru une grande distance pour se rendre en cette ville pour y être exorcisée. Elle ne passa pas par la chapelle mais vint tout droit à moi, dans la salle de récréation, où je me trouvais. C'est là où nous l'attendions et où devait se faire l'exorcisme. De notre place, nous pouvions la voir entrer par la grille principale et se diriger directement vers la salle de récréation juste en face de la grille. Une fois entrée, elle n'a jamais été laissée

seule puisque les témoins de l'exorcisme et moi sommes constamment demeurés avec elle.

J'ai mentionné que le démon Bel avait signé son nom sur les deux billets, qu'il a retournés. Il a aussi signé sur le mur de la salle où l'exorcisme eut lieu. Les témoins ont vu le nom tracé par une main invisible. Durant l'exorcisme, le démon Zachar y a aussi écrit le sien sur le mur en y ajoutant les paroles suivantes : « Je suis Zachar. J'ai tourmenté le Père Surin et je m'en irai le 9 septembre ».

Lucifer lui-même a été contraint d'écrire le nom de Pie IX sur le tableau en y ajoutant ces paroles : « Je m'en vais, honteusement chassé par la Vierge. Lucifer ». J'ai attaché une si grande valeur à cet écrit du chef de l'enfer, que je l'ai envoyé en un lieu saint de pèlerinage.

Une fois, le démon m'a mis au courant d'un fait qui se passait à quelque soixante-dix milles de ma demeure. Je pris note de ce qu'il m'avait dit, et après avoir fait signer ce témoignage par les témoins, je l'envoyai au curé de l'endroit afin de vérifier l'exactitude de la déclaration. Sa réponse m'assura que tout s'était bien passé tel que le démon l'avait déclaré. La même chose se répéta de nouveau, mais la distance n'était que de trente milles cette fois. J'ai examiné l'affaire moi-même, et je me porte garant de la véracité des faits. Le démon révéla aussi des choses qui me concernaient

moi ainsi que d'autres personnes et que la victime elle-même n'avait jamais pu connaître.

Lorsque le démon commençait à gesticuler furieusement, j'implorais le secours des anges et leur demandais de le garrotter. Soudain, le démon se mit à résister aux mains invisibles de ses assaillants. À l'instant, les bras du démon furent fortement saisis et liés derrière son dos. D'invisibles menottes le tinrent si étroitement garrotté qu'il était impossible de les séparer l'un de l'autre, même en se servant d'un bâton. Au départ du démon, les bras se sont relâchés et l'on pouvait voir sur les poignets les marques des menottes invisibles. À chaque nouveau cas de possession dans les débuts de mon apostolat, les anges sont venus sur mes ordres, ligoter les démons. La chose s'est répétée quelquefois aussi dans les derniers cas. Les anges avaient de même lié les pieds des démons à la cheville. Dans une autre circonstance, le démon a été littéralement plié en deux, de force, alors que les menottes qui enserraient les poignets étaient aussi mises autour des pieds. Dans une rage folle, il criait aux anges : « Alors, vous voulez me ligoter ? » Tous ces faits extraordinaires, en plus des signes mentionnés dans le Rituel, m'ont convaincu de la présence des démons et de leurs agissements. Nous avons en main d'authentiques cas de possession. L'expérience acquise durant mes trois premières années m'a renseigné sur les différentes espèces de

démons, de même que sur leurs occupations. J'ai aussi été instruit sur les différentes phases par lesquelles doit passer la victime de la possession diabolique avant qu'elle en soit délivrée. Ces différentes phases de la possession se sont suivies dans l'ordre ordinaire et je suis devenu vite familier avec la manière de lutter contre ces manifestations bizarres. Je n'ai eu aucunement besoin dans la suite de signes extraordinaires pour diagnostiquer sûrement un cas de possession diabolique. Les faits ordinaires mentionnés dans le Rituel, et la conduite de la personne, dite possédée du démon, sont suffisants pour déterminer si une personne est, ou non, sous la domination des démons. Par la suite, les signes extraordinaires apparurent rarement.

Mes multiples expériences m'ont placé sur le même pied qu'un spécialiste en médecine qui aurait, en diverses circonstances, étudié la même maladie pendant plusieurs années. L'expérience chèrement acquise du spécialiste le rend capable de distinguer une maladie d'une autre. Après avoir trouvé d'abord les symptômes caractéristiques, il est en mesure de diagnostiquer la maladie et d'en prévoir les conséquences. Je crois qu'il en est exactement de même de l'expérience que de constantes observations nous donnent dans le cours des exorcismes. Ces observations permettent de distinguer les cas authentiques de possession d'avec certaines maladies qui en une circonstance particulière présentent

les mêmes caractères. L'expérience enseigne à l'exorciste qu'il doit éviter deux choses : celle d'être trop crédule, ou celle de ne l'être pas du tout. La personne crédule est tentée de croire que toutes les maladies et tous les maux qu'elle ne peut expliquer ou qui dépassent la science médicale viennent du démon. Certaines personnes apparemment possédées m'ont été amenées ; et j'ai dû les renvoyer en leur avouant qu'il n'y avait en elle aucun indice de possession authentique. Le sceptique, suivant la tendance de l'âge de lumière, ferme son esprit à toute évidence sur la nature de la possession, parce qu'il a l'impression que de telles choses ne peuvent se produire de nos jours. Ce sont pour lui des cas ordinaires d'hystérie ou de névrose. Ceux qui ne veulent pas croire à la possession diabolique portent leur attention sur les signes extérieurs et les apparences que les possédés ont en commun avec les hystériques et les névrosés. Ces signes sont : la surexcitation, les mouvements désordonnés, les tours de force, les hallucinations et autres choses semblables, mais ils négligent les signes indéniables propres aux cas de possession. C'est ce qui distingue pourtant ces derniers d'avec toute autre maladie nerveuse. Puisque leur jugement ne s'arrête que sur les signes extérieurs de même caractère, ils concluent que la possession diabolique n'existe pas. Il n'y a donc pour eux que de l'imagination, de l'hystérie ou de la nervosité.

L'idiot, le lunatique, l'ivrogne, tous gesticulent d'une façon désordonnée ; de même qu'ils vocifèrent et font des choses extraordinaires. Cependant, en dépit de leur manière d'agir, personne ne dira que l'idiot est un ivrogne, ni qu'une personne en colère est ivre ou idiote. Et pourquoi ? Parce qu'en plus de ces signes extérieurs, il y a toutefois certaines caractéristiques qui aident sans faillir à distinguer un cas d'un autre. Tel est le cas de la possession diabolique par rapport au simple cas de névrose.

J'ai exorcisé six personnes que les médecins avaient déclarées ou hystériques ou névrosées. La science médicale n'avait pu les guérir. Les médecins, les jugeant incurables, renoncèrent à les traiter. L'exorcisme les a néanmoins délivrées du démon ; et avec ce dernier, toute apparence de maladie disparut. L'une d'elles doit encore une grosse somme d'argent à son médecin qui fut très étonné de la voir complètement guérie et dans un état de santé parfaite.

J'ai connu deux jeunes filles, les deux sœurs, dont la nervosité excessive était provoquée à la seule mention du nom de Dieu ou du salut des âmes. Impossible de leur apporter la sainte communion. Elles avaient séjourné une année entière dans un sanatorium où elles étaient soumises à des douches et à des traitements hypnotiques hebdomadaires. Tout effort tenté pour leur procurer le sommeil

était inutile. Après un an de ces essais infructueux, elles me furent amenées. J'ai trouvé chez elles, et j'en étais sûr d'ailleurs, les signes particuliers de la possession. Mais pour m'en convaincre davantage, je désirais une nouvelle preuve. J'ai donc fait sur chacune d'elles séparément, l'exorcisme abrégé. J'avais à peine commencé les prières de l'exorcisme que la jeune fille perdit aussitôt conscience et le démon se fit connaître en aboyant comme un chien. Il commença alors à parler et à répondre à mes questions.

Avec toutes ces preuves à l'appui, je puis dire ceci en toute franchise à l'incrédule : Les exorcismes ont guéri des malades que les médecins avaient déclarées hystériques. La science médicale elle-même n'avait pu les guérir. L'une ou l'autre conclusion s'impose : ou ces personnes étaient réellement possédées du démon puisque l'exorcisme les a complètement guéries ; ou l'exorcisme est le meilleur remède à certaines maladies nerveuses que les médecins ne peuvent guérir. C'est ce que nous appelons des cas de possession. Et vous, cependant, vous êtes injustes envers ces personnes en les privant d'un aussi salutaire remède, si vous ne les dirigez pas vers nous, puisque vous admettez vous-mêmes que vous n'avez pas de remède à leurs maux.

CHAPITRE II

LES AVEUX DES DÉMONS

REMARQUES préliminaires. Nous avons vu jusqu'ici que la tendance générale de l'auteur était de montrer l'expérience de longue portée que ces faits lui avaient donnée et qui lui permettait d'en tirer des conclusions logiques. Nous avons remarqué que le vénérable Religieux parle aussi de trois catégories de possédés du démon. Il y a d'abord ceux qui se livrent par leur faute au démon. Il y en a d'autres qui, innocents, ont été mis sous la domination de Satan à cause des malédictions prononcées contre eux. Finalement, il y a certaines âmes pieuses, saintes même, pour qui la possession diabolique est un acte d'expiation par lequel elles sauvent d'autres âmes de l'esclavage du péché et des griffes de Satan. Le bon Dieu, dans ses desseins, permet au démon d'exercer une telle domination sur les âmes pieuses. Voilà les conclusions que ce serviteur de Dieu a tirées des nombreux aveux faits par les démons au cours des exorcismes. Et il ajoute que la très Sainte Vierge joue un

rôle important dans ces cas de possession propitiatoire. Ce n'est pas difficile à croire quand on sait que le bon Dieu a dit au Serpent : « Je poserai des inimitiés entre toi et la Femme, et ta race et la sienne ; Elle t'écrasera la tête, et tu mettras des embûches à son talon ». (*Gen.*, III, 15.) Ce chapitre traite des âmes-victimes.

Il a été révélé plus haut que le démon se fait connaître au cours de l'exorcisme et qu'il affirme qu'il est un être distinct de la personne qu'il possède et qu'il meut. Le démon parle à l'exorciste soit de son propre chef ou en répondant aux questions qui lui sont posées. Dieu l'oblige souvent à avouer des choses qui lui font honte. Et comme il est menteur, ses paroles ne valent rien, surtout lorsqu'il parle de son propre chef. Cela peut aussi arriver si l'exorciste lui pose des questions étranges ou inutiles. L'exorciste, de ce fait, s'expose lui-même au danger d'être la dupe de la ruse du démon qui lui donne des réponses évasives. Cependant, lorsque l'exorciste accomplit son devoir et pose des questions convenables dans le but d'assurer le succès de l'exorcisme ou encore de confondre à dessein le démon, il peut, lui qui est revêtu de l'autorité de la Sainte Église, obliger le démon à dire la vérité. C'est encore un fruit de l'expérience. La Sainte Église suppose donc cette autorité puisque le Rituel met sur les lèvres de l'exorciste les questions propres à arracher la vérité au démon dans le but

de le déloger. Le démon se montre réticent lorsqu'il est contraint de répondre et il hésite aussi longtemps qu'il le peut avant de se rendre. Mais à la fin, quand il y consent, on peut facilement entendre ses protestations, ses plaintes et ses supplications réitérées comme par exemple : « Faut-il que je le dise ? Faut-il qu'il en soit ainsi ? » Il est contraint de dire la vérité quand il assure l'exorciste que c'est sur l'ordre de Dieu qu'il fait certaines déclarations. Je pourrais en citer plusieurs exemples.

Le 14 février 1879, au cours d'un exorcisme, le démon (dans la personne possédée) avait été humilié ; et à genoux, tout tremblant, il attira notre attention sur la présence du divin Sauveur et de la Sainte Vierge. Sa peur était extrême. Il fit à cette occasion plusieurs aveux. Je ne le croyais pas tout de même digne de confiance et lui demandai :

— Dis-tu la vérité ?

— Ah ! Si je pouvais mentir, je dirais autre chose.

— Qui t'oblige à dire la vérité ?

— La Vérité Elle-même qui est ici en ma présence.

Je mentionnerai d'abord ce que les démons ont déclaré sur l'état actuel de l'Église. Ensuite je parlerai de leurs plans diaboliques que, de leur propre aveu, ils tiennent cachés. Depuis le pontificat de Pie IX, l'Église est entrée dans une ère de persé-

cutions cruelles. L'Église militante a à souffrir d'un double mal : extérieurement par les persécutions de ses ennemis et intérieurement par la corruption de ses propres membres. Et depuis l'ascension de Pie IX au trône de Pierre, la situation semble s'aggraver. Ce lourd fardeau est imposé à l'Église, de l'aveu des démons toujours, par la force extraordinaire et le nombre des invasions des esprits diaboliques sur la terre. La prière à saint Michel Archange, que le Pape Léon XIII a prescrite et que nous récitons après la Messe, corrobore cet aveu des démons : « ... et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la vertu divine, Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il ». La prière de l'exorcisme, que ce même Pape a publiée et envoyée à tous les évêques de l'univers afin d'aider l'Église à vaincre les esprits diaboliques qui errent de par le monde, en est une autre preuve. Les démons projettent de nuire à l'Église par tous les moyens qui leur sont propres. Au cours d'un exorcisme, j'ai rappelé à Satan qu'il n'était pas en son pouvoir de détruire l'Église en lui répétant ces paroles de Notre-Seigneur à S. Pierre : « ... et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». (Matth., XVI, 17-19) « Nous le savons », répondit le démon froidement, « mais nous la persécuterons quand même autant qu'il sera en notre pouvoir ».

Les démons admettent qu'ils pénètrent partout dans le but de perdre les âmes et surtout par le vice de l'impureté. Ils sèment partout les plus noires déceptions. L'un d'eux qui dit se nommer « Luxuria » et se servir de la personne possédée pour inciter à la luxure me dit avec hauteur : « J'ai beaucoup plus de serviteurs que votre Vierge » (la très Sainte Vierge). Ils admettent avoir gagné un grand nombre d'âmes, qu'ils gardent comme leurs esclaves et considèrent comme leur appartenant pour toujours.

Dans leurs combats contre l'Église, les démons se servent des méchants comme leurs alliés. Ils ont réussi à en enrôler un grand nombre sous leur bannière. « Le monde veut être avec nous », disent-ils. Le démon « César » en dirige les forces pour soulever les gouvernements contre l'Église. Notre troupe de choc de confiance, déclarent-ils, c'est le peuple. Les Francs-Maçons sont parmi les principaux suppôts de Satan. Lucifer avoue qu'ils sont ses « enfants bien-aimés » et ils les appellent ses « représentants sur la terre ».

Sous le couvert de la science, ou par pure curiosité, ou encore même pour le simple plaisir de la chose, les gens se livrent à la pratique de l'occultisme et du spiritisme. Ils s'adonnent à l'hypnotisme et à toutes sortes de pratiques mauvaises strictement défendues par l'Église. C'est ainsi qu'ils se mettent eux-mêmes en contact direct avec les esprits d'outre-

tombe. Ces esprits ne sont autres que les démons. Les forces de l'enfer tentent aussi de corrompre les prêtres. Le démon qui se vante d'avoir amené Judas à sa perte, parade sous ce nom, et de connivence avec ses semblables, il cherche à semer la déception, la corruption et la perte des prêtres. Leur seul but relativement aux prêtres est d'en faire des traîtres. « Il y en a toujours eu, et il y en aura toujours ». Ce démon a de plus avoué qu'il est l'auteur de tous les sacrilèges, et l'instigateur de tous les genres de trahison. Son but est de séduire les prêtres afin de mettre ses desseins à exécution. Il tient compte des temps futurs. « Il y aura beaucoup d'apostats », dit-il, « et je me servirai de vos prêtres pour ériger ma propre église ».

Il prend plaisir à rappeler le triste état de l'Église à l'heure actuelle, et surtout l'impuissance dans laquelle elle se trouve temporairement. Il dit de Pie IX avec un mélange de mépris et de satisfaction : « Vous voyez dans quel bel état il a laissé son Église ». Et toujours avec mépris : « Voyez la puissance de l'Église. Vous la reconnaissez partout ». C'est aussi avec orgueil et dédain qu'il continua : « Vous êtes des lâches ! Agissez donc ! Votre Dieu ne peut même pas venir à votre secours. Vous êtes faibles ! » Finalement, il menaça l'Église d'une sanglante persécution : « Mes esclaves écorcheront vos prêtres comme on écorche des rats », disait-il.

Mais après s'être vantés de leur puissance, de

leurs exploits et de leurs desseins présomptueux, les démons ont dû faire des aveux qui les ont confondus et nous ont consolés. Ils ont admis que la très Sainte Vierge, par pitié pour l'Église opprimée et les âmes persécutées, viendra à notre secours. Elle détruira la puissance de Satan et le précipitera en enfer, lui et ses légions, afin de sauver les âmes qui sont sous sa tyrannie. « Elle est bonne et miséricordieuse envers vous, mais Elle est pour nous un supplice. Elle est plus terrible que son Fils », s'écria-t-il. Aux yeux de Satan cela peut être vrai, car Dieu a donné à la Vierge Marie le pouvoir de lui écraser la tête. Satan a osé tenter le Fils de Dieu, mais la Vierge Marie, sa Mère, jamais !

D'après les révélations des démons, la très Sainte Vierge s'est choisi une petite armée d'âmes privilégiées qui sont prêtes à tout souffrir et à s'offrir à Dieu volontairement en holocauste d'expiation. Elle les a choisies expressément pour combattre les démons. Car elles devront anéantir la puissance des légions de Lucifer et lui arracher une partie au moins des victimes qu'il croit déjà posséder. Ces âmes choisies supporteront avec courage les assauts des démons. Elles souffriront les tourments de la possession diabolique afin de délivrer du joug de l'enfer les âmes des pécheurs. Elles se substitueront aux coupables et les délivreront de la domination du démon qui a obscurci leur intelligence et essaie de les endurcir dans leur aveu-

blement. C'est un combat universel qui se livre entre la cruauté des démons et l'amour de la croix chez les âmes-victimes.

Les âmes-victimes ont à souffrir non pas seulement dans leur corps, des assauts que leur livre le démon, mais aussi dans la partie sensible de leur âme. Elles vaincront cependant avec les secours d'En-Haut. Elles seront pour ainsi dire écrasées dans leur nature inférieure par les tortures diaboliques ; mais dans leurs facultés supérieures, leur généreuse acceptation de la souffrance les fera triompher des esprits infernaux. Leur force morale augmentera en proportion de leurs souffrances. Chaque souffrance supportée dans un esprit de charité leur vaudra un accroissement d'amour. La force des assauts diaboliques contre les âmes-victimes diminuera graduellement d'intensité au moins à l'extérieur, car les démons y auront alors épuisé toute leur énergie. Si l'âme-victime persévère dans son sacrifice, sa force augmente tandis que diminue celle du démon. Il s'ensuit que l'âme-victime sera victorieuse et son ennemi complètement écrasé. Ce combat entre l'âme-victime et le démon est un vrai duel à mort. Tout comme les gladiateurs dans l'arène, ils doivent se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre tombe. Satan est rempli de haine pour toute espèce de bien. « Tout est amour pour vous, mais pour nous, tout est haine », a-t-il déclaré. Il n'aime le mal que parce qu'il hait le bien. L'un des dé-

mons m'a même avoué qu'il entraînaît les hommes à toutes sortes de vices non pas par amour du vice mais bel et bien parce qu'il en a les vertus opposées en aversion. Quand il voit une âme vertueuse et bien intentionnée dont Dieu pourrait se servir dans l'accomplissement de ses desseins, sa haine devient furieuse. Il se servira de tous les stratagèmes afin de lui faire perdre sa vertu et de la rendre incapable de faire le bien. Il lui est impossible de prédire le résultat de ses attaques parce qu'il m'a dit : « Nous ne savons pas où nous allons ». Il profite de toutes les occasions pour faire le mal et s'acharne aveuglément contre le bien sans savoir où sa colère et ses efforts le mèneront. L'orgueil qui le domine lui fait toujours espérer le succès et la victoire. « Je suis trop orgueilleux », dit-il, « pour croire en l'inutilité de mes efforts ». Et c'est ainsi qu'il procède, en aveugle, et à sa grande honte il sert d'instrument à l'accomplissement de beaucoup de bien.

Le démon lui-même m'a avoué qu'il y a bien des choses qu'il ne ferait pas s'il en connaissait d'avance le résultat. La véracité de ces déclarations a été montrée au cours des combats entre les démons et leurs victimes.

Le démon sait aussi qu'il y a des âmes qui s'offrent en victime et qu'elles peuvent faire beaucoup de bien. Emporté par la haine et sans en prévoir les conséquences, il leur livre des assauts dont il

ne doute pas du succès. Il les prend en sa possession afin de les corrompre et d'enlever à Dieu toute la gloire qu'elles Lui donnent. Dieu le permet ainsi mais lorsque les démons ont entrepris de combattre ces âmes, le bon Dieu Lui-même contraint ses émissaires à lutter jusqu'au bout. Et les démons seront donc ou vainqueurs ou vaincus. Voici ce que l'un d'eux m'a dit : « C'est comme si Dieu nous disait : « Continuez ! Continuez ! » et il faut que j'aille jusqu'au bout ». En dépit de son orgueil qui l'incite à livrer un combat dont la victoire semble probable, il sait et il admet que l'amour vaincra. « Parce que », dit-il, « l'amour est plus fort que la haine ». La lutte que les âmes-victimes livrent aux démons contribue à la sanctification personnelle de ces âmes. Le démon déclare en outre qu'un certain nombre d'âmes sont sous la domination de chaque démon qui parcourt le monde. Leur but n'est pas la possession diabolique dans le sens propre du mot mais la domination de l'âme par le péché et l'attachement volontaire au mal. Ces âmes sont le butin de son pillage. Elles sont à lui parce qu'il obscurcit leur intelligence graduellement, rendant ainsi leur retour au bien moralement impossible. De ces âmes dont il a assujetti la volonté, le démon dit : « Lorsqu'une âme fait ma volonté, je me moque de votre Dieu ». Cependant, il admet que la conversion de cette âme n'est pas impossible. « Elle peut se repentir, ajoute-t-il, mais c'est très dif-

ficile ». Heureusement qu'il y a des âmes-victimes qui sont prêtes à arracher des griffes du démon ces âmes tourmentées. Plusieurs, sinon toutes, sont délivrées de la manière suivante. Dans leur combat avec ces âmes-victimes, les démons, selon leur déclaration, perdent leur force. Ils perdent en plus leurs victimes et sont réduits à l'impuissance. Ils ne peuvent plus dominer sur les âmes qui étaient devenues leurs esclaves par le péché. Après leur délivrance, ces âmes, pour qui les âmes-victimes avaient souffert et satisfait à la Justice divine, peuvent se convertir facilement et peuvent de nouveau gagner des mérites par la miséricorde de Dieu. Les démons n'ont plus le pouvoir de les en empêcher. Je demandai à l'un des démons vaincus qui avait été contraint de délivrer les âmes qu'il tenait dans l'esclavage du péché : « Sont-elles toutes converties ? » Il me répondit : « Quelques-unes le sont en effet. Les autres, si elles le veulent, peuvent se convertir ». Les démons impuissants demeurent dans leurs victimes comme dans une prison, incapables de se faire connaître ou d'extérioriser leurs actes. Ils attendent la défaite de la bande au complet avant de se retirer, ce qui se produit quand le chef lui-même est définitivement vaincu. Aussitôt que lui, le chef, et toute sa troupe ont perdu tout ce qu'ils possédaient sur la terre, tous, ils retournent en enfer. Il en est donc ainsi puisque les démons eux-mêmes me l'ont avoué : « Nous ne pou-

vons pas rester sur la terre, si nous ne pouvons pas y dominer ».

Un jour, après avoir appliqué l'exorcisme du Rituel à une religieuse possédée, et contraint le démon à déloger, il me demanda : « Laisse-moi tout ce que je possède sur la terre et je vais la quitter immédiatement. Car si je m'en vais, nous devons renoncer à tout et retourner en enfer. C'est pour cette raison-là que Dieu nous permet de combattre jusqu'au bout ».

Les démons soutiennent que les péchés des hommes leur confèrent ce pouvoir sur eux. Ils déclarent en outre que Dieu leur permet de garder ce que l'homme dans sa volonté mal orientée leur a livré et que seule la libre volonté de l'homme peut leur enlever ce qui leur fut librement donné. Les âmes-victimes, par leurs souffrances volontaires, ont dépouillé les démons de ce que les hommes leur ont donné par le péché.

Au cours d'un exorcisme, je demandai au démon de me dire quand les souffrances de la victime devaient cesser. Il me répondit qu'il n'en dépendait que de la victime elle-même. Elle n'avait tout simplement qu'à désirer la fin de ses souffrances et de laisser les démons en paix au lieu de batailler avec eux pour leur arracher les âmes captives. « Elle devrait rester avec son bien-aimé (Jésus) », disait le démon d'une âme-victime, « et nous la laisserions en paix. Pourquoi se mêle-t-elle de

nos affaires ? C'est donc parce qu'elle veut qu'il en soit ainsi. Elle est satisfaite ». Ces aveux nous révèlent que l'âme-victime aime à souffrir et que ce sont ses souffrances qui lui valent d'entrer dans le royaume des démons et de lutter avec eux afin de leur arracher les âmes qu'ils avaient entraînées avec eux. Toujours d'après les aveux répétés des démons, nous savons que c'est la très Sainte Vierge qui guide les âmes-victimes dans leurs combats contre les démons et contraint ces derniers à lutter jusqu'à ce qu'ils soient vaincus. C'est Elle aussi qui attache une multitude de démons à l'une ou l'autre de ces âmes-victimes. Lorsqu'une horde de démons est défaite, une autre la remplace et subit le même sort. L'orgueil des démons est confondu de ce qu'une faible créature humaine, une âme-victime puisse les vaincre. « Elle (la très Sainte Vierge) devrait venir Elle-même nous écraser », hurlaient les démons vaincus et humiliés ; « mais de penser que deux êtres faibles comme elle et toi (s'adressant à l'âme-victime et à l'exorciste) puissent nous humilier de cette façon..... »

Quand le démon a épuisé sa force par la colère, il devient un lâche. Le courage est une vertu et le démon n'en possède aucune. Il ne peut donc pas être courageux mais il devient enragé tant que dure son énergie. Aussitôt que ses forces l'abandonnent, il n'est plus que faiblesse. « Pitié ! Pitié ! », s'écrie-t-il. « Oh ! que je souffre ! Assez ! Assez ! Je n'en

puis plus. Je suis perdu ! Comme je suis malheureux ! Aie pitié de moi et ne me fais pas souffrir si cruellement ». Voilà les gémissements que font entendre les démons même les plus forts aussitôt qu'ils sont réduits à l'impuissance. Les démons subissent bien d'autres humiliations qui les rendent furieux. Lorsqu'ils torturent leurs victimes, celles-ci se sanctifient. J'ai toujours remarqué que ces nobles âmes faisaient de rapides progrès dans le chemin de la perfection. Dans le but de confondre le démon j'ai attiré son attention sur la perfection des âmes qu'il torturait et je lui disais par exemple : « Regarde cette âme comme elle est belle. C'est à toi qu'elle le doit. Quand tu la verras au jugement dernier dans toute sa splendeur, tu pourras t'en glorifier et dire : « C'est mon œuvre ». Ce sarcasme le rendit furieux. Mais il continua de lutter tant que dura sa force. Son orgueil ne lui permit jamais de croire qu'il pourrait être vaincu ni qu'il ne réussirait pas à perdre cette âme. « Je ne me laisse jamais décourager », me dit-il. « Aussi longtemps que j'en aurai la force, je continuerai de lutter. Je ne reculerai pas. »

Le démon est particulièrement confondu quand une de ses anciennes victimes, convertie, s'est sanctifiée et entre à son tour dans l'arène pour lui ravir d'autres âmes.

La jeune fille dont nous venons de parler et qui s'était livrée au démon à l'âge de onze ans en

signant sa donation de son sang, était donc tombée sous sa domination. Ce démon qui avait eu en sa possession ce document pendant vingt-trois ans, avait été contraint de le rendre. Une main invisible l'avait déposé devant nous à la fin de l'exorcisme. Le démon avait atrocement torturé cette âme. Après avoir été suffisamment purifiée par ses souffrances, elle s'est à son tour offerte en victime à la demande de la très Sainte Vierge, pour le salut des âmes. Le démon, furieux, se tournant contre elle, s'écria avec violence : « Voilà quelque chose d'inouï. Vous devriez savoir qu'elle m'a déjà servi de marchepied, et maintenant elle me vole des âmes ! »

C'est une torture insupportable pour le démon, que d'être emprisonné dans une âme-victime et de lui être enchaîné. La vue de tout ce qui est vertueux le fait souffrir intensément parce que je l'ai souvent entendu s'écrier : « J'aimerais mieux être en enfer que dans cette sale personne ». Et il disait encore : « Pensez-vous que c'est un plaisir pour moi que de me trouver dans cette fange et d'être le témoin de tous ces actes d'amour ? » Le démon me suppliait souvent de le délivrer en me disant : « Donne-moi ma liberté ! Laisse-moi partir, tu en as le pouvoir. Ici, c'est vraiment une fournaise ardente. Laisse-moi m'en aller ! » Et je lui demandai : « Qui t'a emprisonné dans cette personne ? » Lui de répondre : « La Vierge ». « À la bonne heure », lui dis-je, « si c'est Elle qui t'a emprisonné,

c'est son affaire alors de te délivrer si Elle le juge à propos ».

L'union forcée du démon à une autre victime lui a fait s'écrier : « Ah ! si elle voulait seulement me laisser partir ». « Que signifient ces lamentations ? » lui fut-il demandé. Et lui de continuer : « C'est une fournaise ardente. J'aimerais mieux être en enfer que dans cette maison malpropre », et d'autres épithètes semblables. Ces supplications que le démon adresse à l'exorciste, comme : « Laisse-moi partir ! Laisse-la (l'âme-victime) me libérer », sont des preuves que le démon est prisonnier ; fait étrange qu'il le soit dans une âme qu'il a déjà possédée. Il est entré dans l'âme-victime en dominateur, en tyran, avec l'espoir de la perdre. La patience héroïque et l'amour sincère de l'âme-victime pour sa mission avaient anéanti la puissance du démon. Après son humiliante défaite, il voulut cesser la lutte mais Dieu ne lui en donna pas la liberté. « Reste-là », lui ordonna-t-il ; et le démon dut continuer la lutte. Et c'est ainsi : le démon n'osera plus quitter l'âme-victime avant que l'un des deux remporte la victoire. Emprisonné dans sa victime, il ne peut plus rôder et nuire aux âmes comme il lui plaît. C'est pourquoi il décharge toute sa fureur sur la personne qu'il possède, tout comme ferait un animal sauvage qui essaierait de réduire sa cage en miettes pour regagner sa liberté. Cependant, il lui est impossible de se délivrer lui-même.

Sa victime en souffre, il est vrai, mais le démon ne peut pas être libéré. La victime qui endure avec patience la rage folle du démon le rend graduellement impuissant. Plus les démons sentent leur puissance leur échapper, plus ils deviennent furieux. Ils l'admettent eux-mêmes d'ailleurs : « Plus nous sommes faibles, plus nous sommes féroces ».

Les démons, en plus des personnes qu'ils ont réussi à corrompre, se servent des sociétés secrètes comme troupes de choc. Avec elles, le mal semé sur la terre par les démons s'étend comme les feux de forêts. En dépit de toute cette collaboration infernale, les démons connaissent d'avance la futilité de leurs efforts. Ils admettent aussi leurs propres défaites et la faillite des sociétés secrètes dans le combat actuel ; et ils déclarent : « Nous serons rejetés en enfer, mais quand ? Nous l'ignorons. L'heure est fixée par votre Maître, qui est aussi notre Maître. Lucifer n'est pas notre Maître. Il est notre chef ». Par « Maître », ils voulaient dire Dieu. Dieu a décrété qu'il y aura toujours des démons sur la terre pour tenter les hommes. Mais les principaux chefs cependant devront retourner en enfer. Ceux qui resteront, seront moins forts et ne pourront plus séduire les hommes. Voilà ce que les démons eux-mêmes m'ont avoué. Lorsqu'ils seront vaincus, ont-ils ajouté, les membres des sociétés secrètes seront confondus.

La Vierge anéantira les sociétés secrètes. « Elle

s'est déjà élevée contre elles ». « Vous serez sauvés par la Tour de Babel ». Dans ces déclarations, je suppose que par « Tour de Babel » les démons voulaient faire entendre que tous les méchants allaient tenter un grand coup qui tournera à leur honte, dans une confusion générale, tout comme les méchants de l'Ancien Testament ont tenté de bâtir la Tour de Babel afin d'entrer au Ciel.

« Les âmes crucifiées, nous dit le démon, sont celles qui nous livreront le combat ». « Si une âme fidèle est plus forte que l'enfer, l'âme crucifiée est plus puissante que mille enfers ». Les âmes-victimes apporteront la paix dans l'Église, lorsqu'elles auront accompli leur mission.

Le démon « Colérius » a parlé ainsi de la défaite honteuse de l'enfer : « O jour terrible ! Tout ce que nous avons gagné nous sera enlevé et tout ce que nous avons détruit sera rebâti. Ce sera là notre plus grande infortune ». Les démons ont de même annoncé que les hérétiques et les schismatiques reviendront en grand nombre à l'unité de l'Église.

Lorsque les démons les plus puissants seront retournés en enfer, nous pouvons très bien présumer que Dieu éclairera alors les âmes égarées et les ramènera à la vérité et à l'unité de la Foi.

Quand le démon m'annonça sa ruine future, je le pressai de nouveau de questions et lui demandai : « Alors nous aurons part à la miséricorde de Dieu plutôt qu'à ses châtements ? »

— Oh ! ce n'est que trop vrai. Si ce n'était que son bras puissant... à Elle... (la très Sainte Vierge)

— Est-ce son bras qui arrête la vengeance de Dieu ?

— Certainement, c'est la raison pour laquelle Elle demande des âmes-victimes.

— C'est donc sa miséricorde qui les lui fait demander ?

— C'est par Elle que les âmes-victimes sont initiées à leur mission.

— Alors, c'est la Vierge qui en a conçu l'idée ?

— Oui, dans sa sollicitude maternelle.

Nous pouvons conclure de ces aveux que la très Sainte Vierge se choisit des âmes-victimes sublimes qui veulent bien souffrir pour l'amour de Dieu. La Vierge Marie leur permet de combattre les démons qui rôdent sur la terre, oppriment l'Église et ruinent les âmes. C'est ainsi qu'Elle trouve remède à tous les maux. Elle délivre l'Église et les âmes de la puissance des démons. Elle console et apaise le Cœur de son Fils bien-aimé. Elle fait réparation à la Justice de Dieu pour les pécheurs et implore pour eux sa miséricorde. Enfin, Elle éloigne de nous la justice vengeresse de Dieu ou Elle en adoucit les châtiments. Elle n'oublie pas les nobles âmes qu'Elle a choisies pour l'accomplissement de ses desseins. Elles sont sanctifiées par la croix qu'elles ont librement acceptée ; et la très Sainte Vierge leur a préparé devant le trône de

Dieu, une récompense égale à leur soumission et à la grandeur de leur amour.

Les desseins de la très Sainte Vierge sont évidemment de la plus haute importance. On comprendra pourquoi Dieu permet que des âmes choisies soient soumises à la domination et à la possession diabolique réelle. Les conséquences fructueuses pesées dans la balance d'un Dieu tout-puissant justifieront le pourquoi des épreuves terribles qui servent à atteindre le but suprême. Il y aura, il est vrai, des âmes innocentes qui seront livrées à la cruauté des démons. Est-ce que Dieu, cependant, n'a pas permis que son Fils unique, l'innocence et la sainteté même souffrît et mourût sur la croix afin de délivrer les âmes du joug de Satan et de les sauver ? Ce n'est pas par ses enseignements ni par sa prière que le Christ nous a rachetés mais bien par sa cruelle Passion et par sa mort. Et la très Sainte Vierge, debout au pied de la croix, n'a-t-Elle pas consenti au sacrifice de son divin Fils ? N'a-t-Elle pas offert ses douleurs afin d'anéantir les puissances de l'enfer et de sauver les âmes ? Ce qu'Elle a fait pour nous en sacrifiant si héroïquement son Fils bien-aimé, Elle le fait encore. En dépit de la tendresse de son Cœur maternel, Elle sacrifie aussi ses enfants aimants, les âmes-victimes, en leur permettant de souffrir pour l'avantage de l'Église et le salut des âmes, en prévision de la glorieuse victoire qu'Elle remportera sur les puissances de l'enfer.

Voilà le plan de la très Sainte Vierge. Ce que j'en ai révélé est la vérité absolue. Ce n'est pas une théorie que j'ai inventée ni un enseignement que je voudrais répandre, mais il s'agit ici d'une vérité que je veux mettre à jour et que je crois pouvoir prouver définitivement. Les aveux des démons en sont une preuve et les révélations surnaturelles en donnent le témoignage.

Lorsque j'ai débuté dans mon apostolat d'exorciste, j'ai noté toutes les révélations faites au cours des exorcismes. J'ai noté d'ailleurs, tous les jours, toutes les manifestations surnaturelles dont j'ai été le témoin soit pendant ou entre les séances d'exorcisme. Je me crois donc en mesure de rendre un compte exact des faits au fur et à mesure qu'ils se sont produits, sans avoir recours à mes notes. Je peux vous répéter les paroles exactement telles qu'elles ont été prononcées. J'ai vu et entendu tout ce que je viens de révéler. Tout a été fidèlement noté pendant les vingt-cinq années de mon redoutable apostolat.

CHAPITRE III

TÉMOIGNAGES D'EN-HAUT

REMARQUES préliminaires. Ces révélations occasionnelles des démons ont porté le révérend Père à croire avec certitude qu'il comprenait la signification des tortures diaboliques auxquelles ont été soumises ces âmes pieuses. Les charismes suivants : colloques, visions, extases qu'il a observés régulièrement chez ces mêmes personnes, en plus des influences diaboliques, l'ont affermi dans son jugement. À son avis, ces grâces diverses sont des preuves indéniables que ces âmes choisies par la très Sainte Vierge, par leurs souffrances supportées avec patience, aidaient l'Église à vaincre les puissances de l'enfer, offraient satisfactions et réparations à la Justice divine et au Sacré-Cœur, de même qu'elles obtenaient des grâces de conversion aux pécheurs. Voilà en substance le contenu de ce chapitre.

Outre la certitude des influences diaboliques certaines qu'on peut toujours observer durant les exor-

cismes, il y a aussi d'autres indications par rapport à ces événements, qui, au contraire, ont montré des signes évidents d'une influence divine extraordinaire. Parmi ceux-là, notons : Les voix intérieures, les visions extatiques, les extases et les effluves odoriférants émanés de l'âme-victime pendant qu'elle souffre ou qu'elle est unie à Dieu dans ses extases. Des témoins oculaires ont prouvé la véracité de ces manifestations physiques à l'exception toutefois des paroles intérieures. J'espère donc aussi prouver que Dieu est l'Auteur de ces grâces et que ces influences extraordinaires et différentes, même semblables à certaines caractéristiques de la possession, ne peuvent avoir leur origine qu'en Dieu seul. Il n'est pas étonnant que Dieu de son côté donne ainsi des grâces sensibles et extraordinaires à des âmes sacrifiées qui lui sont si chères. Et Il leur donne ces grâces afin de les encourager et de les fortifier dans leurs cruelles épreuves puisqu'il a permis au démon de les torturer par des visions préternaturelles, des apparitions et des tourments dignes des martyrs. Il serait plus étonnant s'Il n'en faisait rien. Il serait absurde de croire que Dieu, après avoir permis au démon de crucifier ces âmes-victimes, ne leur donne pas les secours surnaturels dont elles ont besoin. En fin de compte, Notre-Seigneur n'est certainement pas moins noble que le démon est mesquin. Afin de prouver avec certitude l'origine des secours surnaturels accordés aux âmes-

victimes, il nous faut en expliquer et le but et l'utilité.

Toutes ces faveurs extraordinaires sont accordées dans un seul et même but. La voix intérieure invite d'abord l'âme-victime à souffrir volontairement et lui dira : « Tu souffriras toujours. La souffrance est ta destinée. Y consens-tu ? » La voix prononce ensuite des paroles d'encouragement : « Demeure avec moi et là où mon divin Fils désire que tu sois, même si c'est au pied de la croix. Là, rien à craindre ». La voix les invite à souffrir pour notre Mère la Sainte Église, pour le salut des âmes et aussi afin de consoler le Cœur eucharistique de Jésus insulté et outragé. Ces secours surnaturels ne délivrent pas toutefois l'âme-victime de ses souffrances mais l'aident à les supporter avec patience. La voix intérieure lui dira même que ses souffrances augmenteront : « Plus tu approcheras de moi, plus je te crucifierai ». Elle annoncera à cette âme que l'épreuve sera cruelle et durera encore longtemps : « Le chemin sera long et très pénible ». La voix l'encouragera en même temps : « Je suis ta force et ton bouclier. Pourquoi crains-tu ? Je suis avec toi. C'est moi qui souffre en toi, qui combats et qui remporte la victoire ». Toutes ces paroles que les âmes-victimes entendent soit intérieurement ou dans les visions extatiques, ont le même but. Elles invitent les âmes-victimes à souffrir ; elles les encouragent à porter leur croix joyeusement et les soutiennent

dans le combat contre les puissances de l'enfer. Ce but est évidemment noble et il semble impossible que le démon encourage ces âmes et leur donne des secours surnaturels pour qu'elles le combattent et lui ravissent des âmes. Le démon serait donc alors son propre adversaire.

Quels sont donc alors les effets de ces secours surnaturels, de ces grâces ? Jésus n'a-t-Il pas dit : « Un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits... Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits ». Les faveurs divines n'ont donc jusqu'ici apporté que de bons fruits aux âmes-victimes. Ces grâces ont produit en elles un accroissement d'amour pour la croix et un courage héroïque dans la souffrance. Je conseillai un jour à une âme-victime de prier afin d'obtenir un répit, un soulagement à ses intenses souffrances. Elle me répondit avec une touchante simplicité : « Cher Père, je ne puis demander une telle chose ». En route vers un lieu de pèlerinage, elle dit à la très Sainte Vierge : « Ma chère Mère, ne m'envoyez aucune consolation. Je ne demande qu'une grâce, celle de souffrir toujours davantage ». J'ai entendu une autre âme-victime répliquer au démon qui l'insultait : « Je n'ai qu'une passion... c'est la souffrance ». Ces âmes sublimes ont adopté la devise suivante : « Souffrir sans joie » ; c'est-à-dire, sans aucun mélange de consolation. En d'autres termes, fortifiées par la grâce, elles acquièrent un amour passionné pour la croix du Christ et

elles supportent leurs souffrances héroïquement. Il faut sûrement une certaine dose d'héroïsme pour se soumettre avec amour aux attaques cruelles de Satan pendant dix, vingt et même vingt-cinq ans sans fléchir. Les secours surnaturels donnent aux âmes-victimes non seulement la force de supporter les tortures du démon, mais leur font accepter avec joie les souffrances que Dieu Lui-même leur envoie et qui s'ajoutent à celles que le démon leur inflige. Les consolations et les secours surnaturels n'accompagnent pas toujours ces souffrances. Il est même arrivé que les âmes-victimes en aient été privées pour longtemps. Le bon Dieu les leur retirait en les laissant entièrement à la sensibilité de leur nature. Cette privation leur était extrêmement pénible ; mais leurs mérites et les grâces reçues antérieurement suffisaient à leur donner le courage de supporter les épreuves de Dieu comme celles du démon. Avec ces lumières d'En-Haut, leur amour de la croix devenait non seulement plus ardent, mais toutes les autres vertus en étaient d'autant accrues. Leur parfaite soumission à la volonté de Dieu mérite une mention spéciale de même que leur empressement à obéir à ses vœux exprimés au cours des visions. « Mon divin Fils a besoin d'âmes-victimes qui veuillent bien Lui sacrifier leur volonté ».

Voici une autre parole divine : « Vous ne pouvez tromper Dieu en Lui offrant un don autre que

celui qu'Il demande ». Donc, tout ce qu'Il demande, c'est une obéissance aveugle et parfaite. En voici une preuve : « Fais ce que ton Père (spirituel) t'ordonne et ne tarde pas trop. Suis ses conseils et tu ne te tromperas pas. L'obéissance vaut mieux que n'importe quel sacrifice ».

Un jour, une personne, éprouvée par la nuit obscure de l'âme, fut avertie de suivre aveuglément les avis de son directeur spirituel : « Agis sans crainte ; il y en a un Autre qui voit en ton âme et qui croit en toi. Obéis à ton Père et sois-lui fidèle ».

L'amour de la croix, l'offrande de soi-même à la volonté de Dieu, l'obéissance et toutes les autres vertus sont les fruits que la grâce surnaturelle produit dans l'âme. Ces fruits ne sont pas seulement bons mais exceptionnels. Naturellement, selon l'enseignement du Maître, l'arbre qui les produit ne peut être que bon. En d'autres termes, ces dons de la grâce qui ont produit de tels fruits sont l'œuvre du bon esprit ; ils sont d'origine divine.

Les réflexions simples et courtes qui vont suivre, mènent toutes à la même conclusion. C'est un fait reconnu, que des témoins oculaires ont prouvé, que les âmes-victimes sont mûes par une double influence préternaturelle. Ces deux influences vont de pair, mais leurs tendances opposées l'une à l'autre font qu'elles se combattent l'une et l'autre. L'une d'elles est très certainement diabolique. Les

faits d'ordre physique le prouvent. L'autre, au contraire, est divine; aussi sûrement divine que l'autre est diabolique. On n'a qu'à remarquer l'expression de beauté qui se dégage de l'âme-victime en extase pour se convaincre de son origine. Aucune comparaison ne peut rendre justice à l'attitude rayonnante, au bonheur et à la paix reposante dont jouissent les âmes en cet état. Il n'y a rien de plus beau, ni de plus émouvant que la douleur profonde, la tendre compassion qui se reflètent dans leurs yeux et que les larmes qui coulent doucement sur leurs joues quand elles contemplent les souffrances du Christ Jésus. La puissance de l'imagination ne peut comprendre la profondeur de ces grâces célestes. L'âme peut évoquer l'image de Notre-Seigneur et de la très Sainte Vierge. Elle peut même croire qu'elle entend des paroles, mais ni l'image évoquée ni les paroles peuvent avoir de réels effets. L'image, fruit de l'imagination, peut provoquer des émotions passagères, mais elle n'apporte aucune grâce à l'âme. Elle ne peut pas non plus fortifier sa volonté pour supporter les souffrances sans nom qui durent quelquefois plusieurs années.

Je peux voir tout de suite comment une personne bien équilibrée, à l'imagination éveillée, peut dans un état de surexcitation qui suit une longue et fervente prière, croire qu'elle a réellement vu dans une vision, le Christ ou sa divine Mère. La fantaisie de l'imagination a préparé et fait surgir cette

illusion, cette fausse vision dans l'âme. Mais tel n'est pas le cas des visions de l'âme-victime. Vers la fin de l'exorcisme, au moment où le démon est expulsé, la personne possédée passe immédiatement de l'état diabolique à la vision céleste. L'âme-victime dont je vais parler et qui venait d'être délivrée du démon, n'avait rien en elle qui aurait pu préparer son imagination à se créer une vision. Or, durant l'exorcisme, cette âme-victime était tour à tour assise sur une chaise ordinaire ou inclinée sur le tapis de la chambre. Inconsciente, une expression diabolique sur la figure, elle était toute contorsionnée. Elle avait toutes les apparences du démon qui la possédait. Mais au départ de celui-ci, l'âme-victime, sans avoir repris l'usage de ses sens, se retrouvait en la présence ou du divin Maître ou de la très Sainte Vierge. Rien n'avait pu, d'une manière naturelle, impressionner son imagination, ses sens ou sa volonté. J'ajoute que rien non plus se présentait pour produire une vision soudaine au moment même où le démon la quittait. Au fait, tout le temps qu'elle a été en la possession du démon et jusqu'au moment de la vision, elle n'a montré que du ressentiment à l'égard du divin.

Les faits qui vont suivre nous permettront de connaître et de conclure comment les inspirations célestes ont aidé à prouver la véracité des aveux diaboliques révélés par les âmes-victimes possédées.

C'était donc le 29 mars 1876, que j'ai eu la

première visite d'une jeune demoiselle de vingt-neuf ans. Elle était douée d'une volonté forte et d'une intelligence extraordinaire. Elle m'avait été envoyée par un prêtre zélé qui avait entendu parler de moi par un de nos Pères. J'ai compris qu'elle aimait la très Sainte Vierge bien tendrement bien qu'elle semblait possédée du démon. Afin de m'en assurer, je l'ai observée pendant un an. À la fin de l'année, mes doutes étaient confirmés et j'ai demandé à l'évêque ainsi qu'à mon Supérieur la permission de l'exorciser. Or, durant l'exorcisme, deux démons, Asmodeus et Chot, sont apparus et ont été expulsés. La jeune fille crut qu'elle était entièrement délivrée et retourna chez elle. Cependant, un troisième démon, nommé Lucifer, était resté caché en elle. Ce Lucifer, par la suite, ramena les deux démons chassés et d'autres avec eux. Plusieurs semaines après, l'état de la possédée devint pire qu'avant. On me l'amena de nouveau et l'exorcisme fut répété avec une ferveur et une espérance nouvelles. J'ai remarqué à cette occasion qu'en plus des agissements diaboliques extraordinaires, il y avait aussi chez le sujet, les signes exceptionnels des influences divines. Au milieu des manifestations diaboliques qui lui infligeaient des tortures physiques et morales, l'âme-victime entendait de temps à autre la douce voix de la très Sainte Vierge. Cette Mère si bonne et si tendrement aimée la consolait, la soutenait et l'encourageait. Elle la ré-

primandait même quelquefois quand ses souffrances atroces la portaient au découragement. Bref, les influences surnaturelles nouvelles, remarquées en même temps que les influences diaboliques, ont contre-balancé ces dernières et donné à la jeune fille la force et le courage de supporter volontairement, avec patience et résignation, ces tortures diaboliques innommables, pour l'amour de Dieu. Elle était, sans le savoir, éprouvée et préparée en vue de ce que lui réservait la très Sainte Vierge. C'était là l'œuvre de Marie qui avait mis en elle un grand amour de la souffrance et l'encourageait à se consacrer elle-même à une vie crucifiée. Voici comment la très Sainte Vierge encourageait son enfant très chère pendant les cruelles périodes de la possession. Le 2 février 1878, Elle lui dit donc : « Le bon Dieu a mille manières d'éprouver ta loyauté. Sois-Lui fidèle ». Et le 20 février : « Ton cœur m'appartient plus que jamais. J'ai tenu compte de tes luttes. Lorsqu'il te sera possible de m'invoquer, sois sans crainte, car je suis avec toi. La fin de tes épreuves n'est pas encore arrivée. Il t'est nécessaire que tu continues le combat. Renouvelle ton vœu aujourd'hui et promets-moi que tu me seras toujours fidèle ». De nouveau, le 28 février, elle lui adressa ces paroles : « Ta place sera au pied de la croix. L'épreuve que tu traverses maintenant passera, mais tu auras encore de terribles combats à soutenir. Je suis ta Mère. Tu devras encore après

cela, souffrir, toujours souffrir. C'est ton lot. L'acceptes-tu ? »

Cette sublime enfant de Marie consentit à servir d'instrument aux desseins de sa divine Mère. Marie l'en récompensa en lui disant de sa douce voix : « Je suis ta Mère et je le serai toujours. Demeure toujours avec moi au pied de la croix où mon divin Fils te veut. Il y fait bon. La croix sera ton arme ».

À cette occasion, cette âme courageuse signa sa consécration de son sang, en s'immolant pour toujours sur la croix de Jésus. Elle supplia ensuite Notre-Seigneur de lui donner la couronne d'épines en récompense de son vœu. La très Sainte Vierge avait déjà, par ses paroles, allumé dans le cœur de cette possédée l'amour de la croix. Mais avec le vœu, s'éveillait aussi dans son cœur un désir passionné pour la souffrance. Chaque souffrance nouvelle augmentait son amour de la croix et l'entretenait.

Alors que tout cela se passait entre la très Sainte Vierge et la possédée, je continuais les exorcismes malgré les difficultés terribles suscitées par Lucifer lui-même. Jusque là, les influences mystiques divines ne se faisaient sentir que par les paroles simples et distinctes de la très Sainte Vierge que la possédée entendait dans son âme.

Le 29 avril 1878, un changement inattendu se produisit en présence des témoins. Au moment pré-

cis du départ du démon, la figure de la possédée, horriblement décomposée jusque là, prit tout à coup un air radieux de bonheur et de paix. C'était une joie de la voir. Sans avoir repris connaissance et sans transition aucune, la possédée tomba soudainement en extase. Le démon aussitôt parti, elle fut favorisée d'une vision céleste. Je lui demandai au nom de l'obéissance de me dire ce qu'elle voyait. Elle me répondit d'une voix faible, toujours en extase, qu'elle voyait sa bonne Mère. Afin qu'elle puisse entendre cette bonne Mère, je la laissai jouir de la paix d'une telle vision. Lorsqu'elle revint à elle, cette personne m'a raconté tout ce qu'elle avait vu et entendu. Elle m'a écrit qu'elle était demeurée inconsciente tout le temps de l'exorcisme et ne s'était aperçu de rien de ce qui s'était passé ; tout à coup, elle avait vu la très Sainte Vierge devant elle. Je vais vous répéter quelques-unes des paroles qu'elle entendit. Marie, montrant le Cœur de notre divin Sauveur qu'Elle portait dans ses bras, lui dit : « Regarde, mon enfant, et contemple le Cœur de mon divin Fils. Désormais n'aie plus peur de l'enfer. Je vais te cacher pour toujours dans le Cœur de Jésus. J'ai hâté ta délivrance afin qu tu puisses passer le mois qui m'est consacré dans le recueillement complet, sans ennui ni inquiétude, avec toute la perfection qui te sera conseillée ».

Elle fut donc délivrée le 29 avril afin d'être libre

durant le mois consacré à Marie, de suivre la voie indiquée par l'obéissance. J'ai crû bon l'envoyer en un certain lieu de pèlerinage, sanctuaire remarquable par les bontés de la très Sainte Vierge, afin qu'elle offrît là, ses actions de grâces à la Mère de miséricorde. Elle y passa le mois de mai sans être molestée par aucune attaque du démon.

Le 30 mai, en la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, alors qu'elle priait dans le sanctuaire, la très Sainte Vierge lui dit : « Je t'ai amenée ici afin que tu me fasses connaître ». Elle ajouta ensuite : « Mon divin Fils a besoin d'âmes-victimes désireuses de Lui sacrifier leur volonté ». C'était la première fois que la très Sainte Vierge lui parlait des âmes-victimes. Le lendemain, Elle renouvela sa demande : « Mon divin Fils a besoin d'âmes-victimes désireuses de Lui sacrifier leur volonté... Je les ai choisies parmi les plus faibles afin de confondre ceux qui se croient les plus forts ». Ce plan était là tout tracé dans la pensée de la très Sainte Vierge. Elle avait déjà choisi les âmes-victimes qui devaient y figurer.

Finalement, le 7 juin, alors que les pèlerins se préparaient à quitter le sanctuaire, la très Sainte Vierge lui dit : « Pars sans crainte. Tu seras l'une des premières âmes-victimes ». Et graduellement la Vierge lui révéla ses desseins.

À son retour du pèlerinage, la pauvre âme-victime fut de nouveau possédée par le démon et

soumise aux exorcismes. Le 15 août suivant, la très Sainte Vierge lui apparut une autre fois, vers la fin d'un exorcisme, et lui montrant le Sacré-Cœur de Jésus, Elle lui dit : « Ma chère enfant, écoute le Sacré-Cœur, mon Fils. Il s'est offert pour toi au cours des longues épreuves que tu viens de subir. Victime d'amour Lui-même, Il désire que d'autres victimes s'offrent en esprit de réparation pour toutes les injures faites à son divin Cœur. Hésiteras-tu encore à Lui donner des âmes ? Le Cœur sacré de mon divin Fils est grièvement offensé, surtout dans la sainte Eucharistie. Courage, chère enfant, tu me verras de nouveau, mais dans le Paradis. D'ici là, je serai quand même toujours avec toi ».

Toutes ces déclarations nous prouvent que cette âme avait été choisie comme victime et non seulement pour sa sanctification personnelle, mais aussi afin de gagner d'autres âmes qui, comme elle, s'offriraient en esprit de réparation pour les offenses commises envers le Sacré-Cœur de Jésus. Après ces derniers entretiens, la très Sainte Vierge ne se montra plus à elle. Ne lui avait-elle pas promis cependant de rester avec elle et de l'encourager ? C'est ainsi que le 7 septembre, elle lui fit entendre sa voix : « J'attends tout de ton obéissance et de ta soumission ».

Le 17 septembre, alors qu'elle souffrait atrocement, cette âme-victime entendit de nouveau la

voix consolante de la très Sainte Vierge qui lui disait : « Courage, mon enfant, je suis avec toi. C'est en souffrant ainsi que tu obtiendras les faveurs du Sacré-Cœur de mon divin Fils ».

Le démon de son côté essayait de contrecarrer les desseins de Marie en incitant l'âme-victime à se révolter contre la très Sainte Vierge. Le 24 septembre, afin de fortifier sa volonté, la très Sainte Vierge lui dit : « Ma chère enfant, c'est à cause du Sacré-Cœur que ton cœur a été blessé. Prends courage. Je veux que tu ailles en pèlerinage à X... et que tu y prononces là ton vœu perpétuel ».

Par cette consécration, l'âme-victime devait immoler sa volonté par un vœu perpétuel. À partir de ce moment-là, elle ne devait plus faiblir sous les attaques du Malin. Obéissant à la voix de la très Sainte Vierge, elle partit en pèlerinage et le 4 octobre 1878, premier vendredi du mois, elle émit son vœu perpétuel au sanctuaire de Marie, selon les instructions de la Vierge Elle-même. Elle était accompagnée de deux autres personnes qui désiraient s'offrir en victimes avec elle.

Coïncidence remarquable, au moment même où le vœu était émis au sanctuaire, un fait extraordinaire se produisait chez moi. J'exorcisais justement dans ce temps-là une autre personne possédée du démon. Cette démoniaque ignorait tout du départ de l'âme-victime et de son vœu. Or, durant l'exorcisme, qui se faisait dans mon village, et

inspiré par l'amour que je portais à la Mère de miséricorde, je priai le démon au nom de Marie de délivrer cette personne. Il était à peu près 8.20 h. du matin. Et voici sa réponse :

— Aujourd'hui est le jour de son triomphe.

— A-t-Elle triomphé dans son sanctuaire ?

— Très certainement.

— Qui a-t-Elle conquis ?

— Lucifer... Les saintes religieuses ont admiré sa beauté.

— La beauté de qui ?

Là-dessus, le démon ne voulut pas répondre, mais il me dit :

— Regarde les séraphins ! Elle les envoie.

— Ces séraphins sont peut-être les anges des âmes-victimes ?

— O - U - I, me répondit-il après un mutisme prolongé.

Alors m'adressant directement aux saints anges, je leur demandai : « Célestes séraphins, enchaînez ce démon, afin que je sache que vous êtes réellement ici ». Le démon jeta alors un cri perçant : « Oh ! ils sont terribles ! » Au moment même, il fut contraint de s'agenouiller devant la Vierge Marie, Mère de miséricorde, dont il nous indiquait la présence surnaturelle. Immédiatement, les bras du démon (de la personne possédée) furent saisis et attachés étroitement derrière son dos.

Après avoir noté tous ces faits et toutes les

paroles du démon, j'ai fait signer ces déclarations par les témoins de l'exorcisme et les envoyai au curé du sanctuaire de la Vierge. Celui-ci me répondit que tout s'était bien passé tel que l'avait décrit le démon. Lucifer délivra l'âme-victime à 8.20 h. du matin. Et l'âme entra aussitôt en extase. Ses compagnes avaient été très étonnées de la description que le démon avait si bien faite de cette âme en extase.

La très Sainte Vierge fit alors entendre à l'âme-victime les paroles suivantes : « Je ne t'ai pas appelée ici pour rien, mon enfant. C'est exactement ici, en cet endroit, que Lucifer devait être expulsé. C'est ici que doivent être réparées les injures faites à mon divin Fils ».

L'âme-victime, de retour de son pèlerinage, eut bientôt à subir de nouvelles attaques diaboliques. Et elle souffrait toujours. Je continuai les exorcismes. Notre-Seigneur Lui-même lui apparaissait maintenant au lieu de la très Sainte Vierge. Marie, selon qu'Elle l'avait annoncé, ne se faisait plus voir à son enfant. L'âme-victime étant assurée que le démon ne pouvait plus lui nuire, demeurait en paix. « Les puissances de l'enfer n'ont pas de plus grande satisfaction que de te faire souffrir », la très Sainte Vierge lui assura-t-elle un jour.

Le divin Maître lui apparut lorsque le démon fut contraint, vers la fin de l'exorcisme, de déloger. C'était un délice extraordinaire que de regarder la

figure de cette âme-victime, toute rayonnante de beauté et de splendeur, quand elle contemplait notre divin Sauveur. À la vue du Christ Jésus, une douleur tendre et profonde se reflétait sur ses traits pendant que les larmes coulaient en abondance.

Voici que maintenant Notre-Seigneur, tout comme sa divine Mère, demande des âmes-victimes : « O ! ma bien chère enfant, donne-moi la consolation que désire mon cœur outragé. Donne-moi des cœurs qui veulent de ma miséricorde et croire à mon amour brûlant. Alors, tu seras ma consolatrice ». Dans une autre occasion, Jésus lui dit : « Donne-moi des cœurs qui compatiront à ma douleur et qui partageront mes cruelles souffrances ».

Un jour, le 11 août 1878, l'âme-victime, dans une vision vit une couronne de cœurs et entendit la très Sainte Vierge lui dire : « Regarde, chère enfant, ces cœurs représentent les futures âmes-victimes. Il te faudra les gagner par toutes sortes de souffrances. Es-tu prête à faire ce que je vais te demander ? » Et l'âme généreuse consentit à se rendre aux désirs de Marie. Le divin Sauveur l'encouragea par ses apparitions tandis que la très Sainte Vierge, de son côté, lui faisait entendre de douces paroles : « Ne crains rien, chère enfant. C'est par toutes ces souffrances que tu gagneras des âmes qui s'estimeront privilégiées de s'offrir

en victimes par amour pour mon divin Fils ». Jésus à son tour lui dit : « Tes souffrances me donnent de la joie parce qu'elles me gagnent toujours des cœurs ».

Un autre jour, le 21 novembre 1879, la très Sainte Vierge lui montra le Cœur sacré de son divin Fils, portant une blessure profonde (une blessure autre que celle du coup de lance) et lui dit : « Regarde cette blessure. Le Cœur de Jésus est plus affligé de la froideur et de l'ingratitude des bons que des abjections des méchants. Il est surtout offensé dans le Sacrement de son amour ».

En décembre, la très Sainte Vierge lui dit de nouveau : « De grands maux approchent. Le Sacré-Cœur de Jésus, mon divin Fils, a besoin d'âmes-victimes ».

Dans le cours de janvier 1882, Elle lui dit : « Chère enfant, les démons sont de nouveau sortis de l'enfer. Je veux retenir le bras de mon divin Fils ». Le 6 octobre de la même année, Elle lui dit : « Regarde, fille bien-aimée, comment même les âmes qui appartiennent au Sacré-Cœur sont jetées en enfer... Je compatis à tes souffrances mais je ne puis pas te délivrer, car la gloire de Jésus en serait diminuée et le salut des âmes retardé ». Il faut noter ici que la jeune fille à cette époque souffrait terriblement des assauts du démon.

En mars 1883, Jésus dit à l'âme-victime : « On ne répare pas assez. La réparation exigée n'est pas

suffisante. Je voudrais avoir pitié de mon peuple ingrat et méchant et lui être miséricordieux... » Et Il ajouta : « L'injustice s'étale avec orgueil sous le couvert de l'autorité. Des réparations sont faites pour cet esprit antichrétien. Le temps est arrivé où les forces du mal vont travailler ouvertement. À ce moment-là, leurs mauvais desseins seront renversés et je détruirai leurs perfides projets. L'Église pour qui tu souffres, sortira victorieuse et Elle sera plus florissante que jamais ».

Finalement, le 25 septembre 1883, Jésus l'encouragea de nouveau en lui annonçant que ses souffrances augmenteraient en proportion de son union intime avec Lui et qu'elle se sanctifierait par son attachement à la croix. « Je suis ta force et ton bouclier », Lui dit-il encore. « Pourquoi crains-tu ? Je suis avec toi. Plus tu approcheras de moi, plus je te crucifierai. Le chemin est long et difficile ; cependant la récompense suit l'épreuve ».

Ces paroles du Christ se sont vérifiées et elles se réalisent davantage tous les jours. Les souffrances de l'âme-victime augmentaient sans cesse mais en même temps s'accroissaient sa générosité, sa fidélité et son amour héroïque de la croix. (Rapporté en 1901)

La prière suivante que l'âme-victime fit un jour dans un sanctuaire dédié à la très Sainte Vierge, nous révèle l'héroïsme de cette âme de bonne volonté : « Ma chère Mère », lui disait-elle, « ne m'en-

voyez aucune consolation. Je ne demande qu'une grâce, celle de souffrir... De souffrir toujours davantage ». Sa prière et son état d'âme prouvaient la véracité des promesses du divin Sauveur. « Plus tu t'unieras à Moi », Lui avait-il dit, « plus je te crucifierai ». Elles nous prouvent aussi la véracité des paroles de la très Sainte Vierge qui lui avait annoncé dès les commencements : « Il te faudra toujours souffrir. C'est ton lot. L'acceptes-tu ? »

Ces sollicitations dont je viens de vous entretenir prouvent clairement que la très Sainte Vierge cherche des âmes immolées qu'Elle se choisit Elle-Même. C'est par les souffrances généreuses des âmes-victimes qu'Elle désire réparer les outrages faits au Cœur sacré de son divin Fils. Son désir est d'apaiser sa colère, de satisfaire à la Justice divine afin d'obtenir miséricorde aux pécheurs. Son dessein est de combattre sans cesse les démons, de leur arracher un grand nombre d'âmes et de les rejeter impuissants en enfer.

L'apostolat de l'âme-victime est un apostolat de miséricorde envers les pécheurs autant qu'une œuvre de réparation pour leurs péchés.

Je n'ai pas l'intention de parler plus longuement des faits qui se rapportent à la personne dont je viens de vous parler ni de décrire les assauts terribles et continuels qu'elle eut à soutenir contre les puissances de l'enfer. Je désire cependant vous dire ceci : c'est qu'elle a souffert sans répit depuis

qu'elle a accepté sa mission, et que ses souffrances augmentent toujours. Innombrables sont les démons qui l'ont possédée afin d'essayer leurs forces contre la patience de cette âme et son amour de la croix.

J'ai eu le privilège exceptionnel de connaître plus de dix-huit âmes-victimes choisies par la très Sainte Vierge Elle-même. Deux d'entre elles n'ont pas persévéré dans leur mission. Les autres y sont restées fidèles.

Les âmes-victimes fidèles sont soumises à une double influence : l'une divine, l'autre diabolique, mais à un degré moindre que dans le cas des âmes mentionnées plus haut. Je présume qu'il y en a beaucoup d'autres que le bon Dieu n'a pas placées sur mon chemin.

Toutes les âmes-victimes vivant sur la terre sont « le petit troupeau des âmes-victimes du Sacré-Cœur » comme les nomme la très Sainte Vierge. Elles ont une mission spéciale à remplir et elles sont conduites par des voies extraordinaires. Par leur généreuse soumission dans les souffrances, elles combattent et désarment les démons d'une manière sensible. Elles et toutes les autres âmes crucifiées appartiennent à la grande armée de l'Église. Les « Victimes du Sacré-Cœur » forment l'élite de l'armée de l'Église.

Une âme crucifiée, d'après le démon, est une âme qui aime la croix et la porte avec amour et générosité. La croix, ici, veut dire tout ce qui peut

faire souffrir le cœur et l'âme. Ces souffrances peuvent être les peines surnaturelles, la nuit obscure de l'âme, le sentiment d'être abandonnée de Dieu, les tentations contre la foi, ou encore les tentations contre la pureté, portant au découragement et au désespoir. L'âme qui accepte ces croix héroïquement et les porte avec amour est une âme crucifiée. Elle est dans l'armée de l'Église un soldat qui combat contre les puissances de l'enfer.

Les âmes-victimes du Sacré-Cœur sont de préférence des âmes crucifiées. Mais je le répète, une âme peut être crucifiée sans appartenir à la catégorie privilégiée choisie par la très Sainte Vierge, celle des âmes qu'Elle a spécialement préparées pour combattre les puissances de l'enfer. Tout ce qui est exigé d'une âme-victime, c'est qu'elle accepte les croix avec résignation et qu'elle les porte avec un amour fidèle.

Il y a bien des croix cependant dont le poids semble trop lourd. Elles ne sont d'aucun mérite aux âmes qui les portent à contre-cœur. Mais si une âme accepte les croix avec amour et les porte généreusement, alors en aucune circonstance les trouvera-t-elle plus lourdes qu'elles le sont. La croix est une bénédiction et un avantage pour l'âme en question, tout autant qu'un profit pour l'Église entière, ou pour d'autres âmes en détresse.

Je n'ai fait mention jusqu'ici que des grâces mystiques accordées à une certaine âme-victime en

particulier. Le bon Dieu lui avait envoyé ces secours divins afin d'assurer sa victoire sur les démons. Sa mission était d'arracher les âmes aux démons et de forcer ces derniers à retourner en enfer après les avoir réduits à l'impuissance.

Je désire vous entretenir maintenant des faveurs accordées à d'autres âmes-victimes. J'ai exorcisé un jour, une jeune femme très pieuse, une âme réellement crucifiée. Elle était possédée de sept démons. À la fin d'un exorcisme auquel assistaient son mari et plusieurs autres témoins, nous avons vu le démon la quitter sous la forme d'une fumée jaune. Elle-même eut une vision au même moment. Elle vit un démon sous la forme d'un être humain, que la très Sainte Vierge écrasait de son pied. Alors qu'Elle l'écrasait ainsi, ce démon laissa tomber un trousseau de clefs. Au cours de l'exorcisme suivant je demandai au chef des démons qui était resté caché dans cette démoniaque, de me donner les détails de la vision. Il m'expliqua que le démon qui avait été écrasé par la très Sainte Vierge était le même qui avait été expulsé au dernier exorcisme. Je lui demandai ensuite ce que signifiaient les clefs. Il essaya d'éluder la question et ce n'est qu'après un terrible combat qu'il se rendit enfin à ma demande. Il m'expliqua que c'est par la souffrance que les âmes-victimes obtiendront les « clefs » qui délivreront les âmes que le démon tente de garder prisonnières.

Un jour, un prêtre renommé, qui devait exorciser une âme-victime, me fit demander. Il voulait que je l'assiste durant les cérémonies de l'exorcisme, et m'écrivait : « Nous avons ici un grand nombre de démons en captivité dont plusieurs sont très puissants. La Vierge Marie les amène ici. L'âme-victime souffre intensément et sans répit. Notre-Seigneur et sa divine Mère la fortifient par des grâces extraordinaires. Elle souffre pour les âmes consacrées à Dieu et pour notre pays. Les démons arrivent en bandes nombreuses et leurs chefs dirigent les attaques ». La très Sainte Vierge, dans un ordre régulier, enchaîne les esprits infernaux en groupes à l'âme-victime. Les démons ne peuvent pas quitter cette âme parce qu'ils sont comme emprisonnés en elle. Ils sont forcés de lutter avec elle jusqu'à ce qu'ils soient ou vainqueurs ou vaincus. Les démons, une fois vaincus, sont alors contraints de retourner en enfer.

Une autre âme-victime qui avait été forcée de subir de terribles tentations accompagnées de visions diaboliques contre la sainte pureté, m'écrivait : « Je supplie le divin Sauveur de me délivrer de ce mal. Je lui ai dit combien j'aimais la sainte pureté et quelle répugnance j'avais envers le vice impur. Le divin Sauveur me dit que ces lutttes consolaient son Cœur et que j'empêchais ainsi le démon de garder bien des âmes qui sont sous sa

domination à cause de ce vice commun. Afin de réparer pour ces graves offenses et apaiser le Sacré-Cœur, il faut absolument des âmes-victimes ».

Avant de terminer, je désire attirer votre attention sur cette parole de la très Sainte Vierge à la première âme-victime lorsque celle-ci souffrait intensément : « O ma fille bien-aimée, regarde comment tombent en enfer les âmes que Dieu avait favorisées. J'ai pitié de toi mais je ne peux pas te délivrer sans que l'honneur de mon Fils et le salut des âmes en souffrent ».

Ce que les démons ont avoué est entièrement conforme aux révélations faites aux âmes-victimes par la très Sainte Vierge et notre divin Sauveur Lui-même. Dieu permet que les âmes-victimes soient attaquées et même possédées par les démons parce qu'Il veut que le plan miséricordieux de Marie se réalise. Ce plan est simple et clair.

C'est par les souffrances volontaires et généreuses de l'âme-victime qui combat les démons, que Marie apaise le Cœur blessé et aimant de son divin Fils. Elle satisfait ainsi à la Justice divine et obtient le pardon aux pécheurs. C'est en vertu de ce même plan qu'Elle arrache bien des âmes aux démons qui, après avoir été réduits à l'impuissance dans leurs luttes avec les âmes-victimes, sont de nouveau rejetés dans le creux de l'enfer.

CONCLUSION

SATAN est l'ennemi acharné de Jésus-Christ. Le Fils de l'Homme que Satan a désespérément tenté de vaincre, a été sa pierre d'achoppement. « J'ai vu Satan tomber du Ciel comme la foudre ». (Luc, 10, 18.) À la seule idée de l'Incarnation et de la Rédemption, Satan avait juré de se venger. Et lorsque le Christ est venu sur la terre, Satan l'a persécuté avec une haine implacable. Les scélérats qui ont demandé le sang du Christ, qui ont mis Sa chair en lambeaux, torturé Son corps, percé Son front sacré, qui Lui ont craché à la figure et L'ont élevé en croix et qui ont scellé son tombeau, n'ont été que les instruments de Satan. Le Christ a vaincu Satan et la mort et l'enfer. Les souffrances, les injures et la mort qu'Il a souffertes sur la croix ont été les véritables armes avec lesquelles Il a conquis l'ennemi.

Le Christ vit. Il vit dans son Église. Nous sommes ses membres. Depuis sa première défaite, Satan a juré une vengeance pire encore contre le Christ qui vit dans son Église. Depuis, selon les

paroles de Saint Pierre : « Il va comme un lion rugissant cherchant qui dévorer ». Celui qui commet le péché se livre lui-même au prince des ténèbres. Satan ne tourmente pas le pécheur qui vit dans son péché. Il le flatte et le tient dans les ténèbres. Si le pécheur s'inquiète, son inquiétude ne vient donc pas du mauvais esprit, mais du bon esprit. Cependant, ceux qui sont éprouvés par les tentations, savent que Satan reviendra, toujours plus fort, leur livrer de nouvelles attaques. Ceux qui veulent se sanctifier s'efforcent donc de rester unis au Christ et de Lui ressembler. Ce sont les membres vivants du Corps mystique du Christ, que l'ennemi attaque avec violence, qu'il hait, qu'il persécute et torture jusqu'à la mort. S'ils demeurent unis au Christ et souffrent patiemment avec Lui qui a souffert dans Sa chair en réparation des péchés, ils deviendront alors comme Lui des victimes d'expiation. C'est par leurs souffrances endurées avec patience qu'ils vaincront Satan et lui arracheront des âmes tout en sanctifiant la leur. Tout cela, le christianisme nous l'enseigne ; et les conclusions de l'auteur en cet ouvrage y sont en tous points conformes. Il m'est impossible de l'accuser ou d'erreur ou de fausses représentations.

Si nous considérons l'état actuel de l'Église, comme celui du monde et de l'humanité tout entière, l'on ne peut qu'en être sérieusement inquiétés. L'Europe mérite-t-elle encore aujourd'hui le nom de

chrétienne ? N'est-ce pas un fait connu que depuis des dizaines d'années, innombrables sont les parents qui ne font plus baptiser leurs enfants parce qu'ils ont fait parade d'une religion « libérale ». Souvent, en effet, ils ne pratiquent aucune religion. C'est ainsi que le néo-paganisme s'est tranquillement et sûrement infiltré dans leur vie. Aujourd'hui il lève haut la tête et déploie sa bannière avec orgueil. Godfrey Raupert, dans son ouvrage : *Christ and the Spirits of Darkness* ou *Le Christ et les esprits des ténèbres*, disait : « ... me basant sur plusieurs années d'observation et d'expériences de longue portée, je ne puis m'empêcher moi-même de conclure qu'il y a un nombre incalculables d'événements, de crimes inexplicables de nos jours, et parmi ceux-là, l'écroulement moral de la société humaine, le mépris des lois et la dénégation des vérités religieuses, qui sont, en grande partie, attribuables aux influences et aux machinations diaboliques. Ce serait une tâche plutôt ardue aujourd'hui que d'en convaincre l'humanité et de l'arracher de force à sa sensualité. Le monde retourne au paganisme à pas de géant ».

Je me demande ce que Godfrey Raupert dirait, s'il vivait aujourd'hui, de cette lutte des « sans-Dieu » contre la Religion que la Russie tente de livrer par tout l'univers ? N'est-ce point là de toute évidence l'œuvre de Satan contre le Tout-Puissant ? Peut-on expliquer, en cette ère de la civilisation,

que des hommes poursuivent leurs semblables, les fils inoffensifs, paisibles et nobles de leur propre pays, avec le fer et le feu comme cela se fait en Russie, en Espagne et au Mexique, et qu'ils fassent cela pour connaître, aimer et servir Dieu ? Vraiment, si Satan ne les soulève pas, comme il l'a fait des persécuteurs et des meurtriers du Fils de Dieu, ces peuples ne pourraient être ni si cruels ni si injustes envers leurs frères. Il semble que le millénaire mentionné dans l'Apocalypse 20, 7, est arrivé : « Satan sera délivré de sa prison ; il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre ». Voilà la vérité au sujet du grand dragon, le vieux serpent qui séduira toute la terre. (Apoc. 12, 9.). Il a été homicide dès le commencement : Il est menteur et le père du mensonge. (St. Jean, 8, 44.). Il faut être aveugle pour ne pas le reconnaître à ses œuvres.

Le R. P. Henri Hurter, S.J., dans son traité (Ss. Patrum Opuscula selecta I, 132) sur la possession diabolique, nous dit : « Avec l'extension du christianisme, Satan perdait de plus en plus son empire sur le monde et il n'avait plus la puissance qu'il possédait alors que l'humanité était plongée dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Maintenant que s'est refroidi cet amour envers le Christ et que l'impiété a l'avantage sur une foi chancelante, ne devrions-nous pas nous alarmer sur la puissance du démon qui grandit de nouveau ? Et

les phénomènes si nombreux qui se produisaient alors que le prince de ce monde n'en était pas encore chassé... ne se produisent-ils pas de nouveau aujourd'hui ?

Le R. P. Hurter a fait ces déclarations il y a soixante-dix ans. L'impiété monte toujours. Les anciens païens avaient plus de respect envers Dieu qu'en ont les païens modernes. Nous ne devons pas nous étonner si les phénomènes dont nous a parlé le R. P. Hurter, telles que les influences diaboliques sur la nature sensible et sur les hommes jusqu'à la possession réelle, se produisent de nouveau aujourd'hui en grand nombre. Plusieurs lecteurs sont peut-être sceptiques sur ce point parce qu'ils ne sont pas les témoins oculaires de faits dont la publication en ces dernières années a été interdite dans les journaux. Mais les faits sont là avec preuves à l'appui et si la connaissance de ces cas n'a pas été portée en dehors du cercle restreint des témoins, c'était pour des raisons particulières. L'autorité, naturellement, en avait été informée ; mais il arrive fréquemment que les détails ne sont divulgués que sur demande expresse.

Notre Mère la Sainte Église combat sans relâche le père du mensonge et de la fraude par ses enseignements, par la rémission des péchés et en accroissant dans les âmes la vie de la grâce par le ministère de ses Prêtres, qui au saint autel, élèvent vers le Ciel, le Sang de l'Agneau divin. C'est par

l'Épiscopat que l'Église dirige ses fidèles. Hélas ! Si les fidèles voulaient seulement écouter les ministres de Dieu plutôt que les faux prophètes qui, déguisés en brebis, ne sont que des loups ravisseurs. L'Église confère à ses Prêtres les pouvoirs que lui a laissés son divin Fondateur Lui-même. Notons, entre autres, le pouvoir de chasser les démons et celui de bénir. Plus les attaques des mauvais esprits sont violentes et plus les démons s'agitent, plus nous devrions nous servir de ces pouvoirs que l'Église nous confère. L'exorciste raconte qu'une fois Notre-Seigneur le réprimanda parce qu'il devenait inactif et indolent dans l'exercice fatigant de ses fonctions. « Si vous m'aimez, toi et le Père », disait Notre-Seigneur à l'âme-victime, « pourquoi ne luttez-vous pas plus énergiquement contre mon plus cruel ennemi ? »

L'âge de lumière a apporté du relâchement dans l'usage des pouvoirs ecclésiastiques relativement aux exorcismes aux moyens desquels l'Église met son pire ennemi en présence. Le Christ cependant a donné l'ordre à ses Apôtres : « Chassez les démons ! » (Mt. 10) Il n'est plus de bon ton de croire que le démon a une influence directe sur le monde extérieur. Il « suffit » tout simplement de croire à son existence. Godfrey Raupert, à la page 27 de son ouvrage, nous dit en parlant du spiritisme : « C'est une pitié de ne pas prendre avantage des rites de l'exorcisme comme cela se prati-

quait dès les premiers temps du christianisme, quand on ne peut pas avec nos méthodes modernes et décevantes expliquer aujourd'hui le phénomène des médiums. Les savants sceptiques d'aujourd'hui seraient certainement étonnés des résultats ».

L'histoire du monde nous montre clairement que Satan lutte sans cesse pour son royaume, soulevant toujours les méchants contre les bons, et les puissances des ténèbres contre les enfants de lumière. Il est vrai, quelqu'un plus fort que le démon est venu, le Christ, qui l'a terrassé. (Luc II, 22) Mais sa victoire n'était que le commencement. Le Christ a été élevé sur la croix, mais aux yeux du monde, sa victoire a été sa plus grande défaite. Cette victoire, les disciples de Jésus-Christ devront la perpétuer ; eux qui combattent les forces du mal et dont les plus grandes victoires sont, elles aussi, aux yeux du monde, leurs plus honteuses défaites. Satan est encore le prince de ce monde et il restera sur son trône jusqu'à ce que le monde soit converti par le feu, c'est-à-dire, par un zèle brûlant d'amour et le sacrifice de soi-même. Le jour viendra où la victoire totale du Christ sera proclamée par tout l'univers, alors que le prince de ce monde, avec ses suppôts, sera rejeté dans les ténèbres extérieures. Alors le monde sera jugé. (St. Jean, 12, 31) Ce jour-là, le Fils de l'Homme dira à ceux de gauche : « Retirez-vous de moi, maudits : allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses an-

ges ! » (Matt., 25, 41.) Et aux bons, Il dira : « Venez les bénis de mon Père, prendre possession du royaume qui vous a été préparé depuis la création du monde ». Jusqu'à l'aurore de ce jour, le combat contre les puissances de l'enfer doit se poursuivre. Et jusqu'à ce jour-là aussi, il y aura des maux et des tribulations, et le sang coulera. La victoire finale, cependant, est certaine et le triomphe sera éternel. Donc, courage, mes amis ! *Estote fortes in bello et pugnate cum antiquo serpente et accipietis regnum æternum. Soyez courageux dans la lutte et combattez l'antique Serpent et vous aurez la vie éternelle.*

Nous savons d'après la révélation, que les Anges rebelles ont été précipités en enfer. C'est aussi à cause des mauvais Anges qu'Adam a perdu notre droit à la vie éternelle. Depuis la chute de nos premiers parents, l'homme sent qu'il lui manque quelque chose. Dieu a maudit la terre et tout ce qu'elle contenait pour punir l'homme dont la désobéissance avait contrecarré le plan divin. Ce n'est pas l'homme qui règne sur la terre mais Lucifer et ses légions qui triomphent. Le combat se poursuit. Cependant l'orgueilleux d'aujourd'hui, dans la confiance illimitée qu'il a en lui-même, ne veut pas admettre que l'homme est un être déchu. Quoique Dieu le Père, uniquement par amour pour l'homme qu'Il a créé à son image et à sa ressemblance, ait permis à son Fils bien-aimé de descendre sur la

terre afin de le racheter par son sacrifice suprême sur la croix et faire de lui, l'héritier de son royaume, nous voyons l'homme aujourd'hui, dans son ingratitude, ne faire aucun cas de la prodigieuse condescendance du Christ Jésus. Aux États-Unis seulement, sur une population de 130,000,000 d'habitants, il y a 75,000,000 d'âmes non-baptisées qui n'appartiennent à aucune Église. Et ceci en dépit du commandement du Christ qui a dit : « À moins de renaitre de l'eau et de l'esprit, nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu ». (St Jean, III, 5.) « Celui qui ne croira pas, sera condamné ». (St Marc, XVI, 16.) « Celui qui n'écoute pas l'Église, qu'il soit traité comme un païen et un publicain ». (St Matt., 18, 17.) Le rapport médical officiel révèle qu'il y a chaque année aux États-Unis, 700,000 avortements en dépit même du commandement : « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements ». (St Matt., XIX, 17.)

Le Christ a vaincu Satan le prince de ce monde. Mais si l'homme veut avoir part à la victoire, il doit coopérer avec le Corps mystique du Christ. Quand le monde moderne ignore, que dis-je, persécute le Christ, faut-il s'étonner que Satan revienne à la charge et avec plus d'audace encore durant ces dernières années ? Les faits rapportés dans cette brochure devraient nous faire réfléchir, de même que ces paroles de l'Écriture Sainte : « Satan, comme un lion rugissant va, cherchant qui dévorer ».

« Veillez et priez afin que vous n'entriez pas en tentation ». C'est avec le Christ seulement que nous gagnerons la victoire.

Le sous-titre : « Suite de : Va ! Retire-toi Satan ! » a été donné à cette brochure parce qu'elle aidera à jeter quelques éclaircissements sur le cas de possession diabolique d'Earling, Iowa, aux États-Unis. Là, les influences surnaturelles divines et diaboliques ont été remarquées. Après l'exorcisme, la dame en question passa immédiatement à l'état mystique. Elle a été de nouveau, par la suite, possédée par le démon, mais pour une courte période seulement. Elle est, depuis, reconnue comme une mystique. Voici ce que nous apprend le R. P. Théophilus : « Cette personne maintenant », nous dit-il, « est ravie en extase chaque fois qu'elle entend la sainte Messe. À la consécration, le divin Sauveur lui apparaît sur la croix. Le Sang divin coule avec tant d'abondance des plaies de Ses mains et de Ses pieds que les clous en sont complètement couverts. Durant ces quatre derniers jours, elle L'a vu mourir. De sa croix, les yeux pleins des ombres de la mort, Jésus qui la regardait fixement et avec les accents de la plus profonde angoisse, lui dit : « On méprise ma cruelle passion et ma mort sur la croix. Mon crucifiement et ma mort leur seront donc inutiles ». Et Il l'invita à souffrir avec Lui. En août de l'année 1940, notre Sauveur apparut de nouveau à « Marie » et lui dit : « L'Adoration perpétuelle

du très Saint Sacrement dans l'univers est le remède de Dieu aux péchés du monde ».

Il y a aujourd'hui plusieurs catégories d'âmes-victimes ; très peu cependant sont possédées du démon. Je vous en avertis pour ne pas vous donner l'impression que toutes les âmes-victimes appartiennent à ce groupe. La plupart n'y appartiennent pas. On compte plus de 60,000 âmes-victimes sur la terre. L'exemple magnifique de ces âmes héroïques devrait encourager tous les membres souffrants du Christ à réparer avec Lui pour les péchés de l'humanité si effrénée de nos jours. Plus nous aurons conscience de notre solidarité comme frères et sœurs dans le Christ, et tous destinés à faire partie de la grande famille de Dieu, plus nous travaillerons au salut des âmes. Si cette brochure donc vous a incités à une nouvelle ferveur, faites-en bénéficier vos semblables. Encouragez-les à la lire. « Ce que vous aurez fait au moindre des miens », a dit Notre-Seigneur, « c'est à Moi-même que vous l'aurez fait ».

À Rockford, Ill., aux États-Unis, un cas récent de possession diabolique, et très intéressant, a été porté à notre attention. Il s'agit de Maria Addolorata qui a été possédée pendant vingt-huit ans. Le premier exorcisme, en 1939, a duré vingt-huit jours et le deuxième, en 1940, trente et un jours. Elle est décédée le 13 juin 1941.

Le Pape Léon XIII a composé une formule très efficace d'exorcisme. Cet exorcisme ne produit tous

ses effets cependant que lorsque le prêtre le fait avec l'autorisation de l'évêque. Le 7 janvier 1903, la Congrégation des Rites, à une question qui lui a été posée à ce sujet, a donné la réponse suivante : « L'autorisation de l'évêque n'est pas requise pour la récitation de cette formule comme prière ordinaire approuvée. Une permission est nécessaire seulement lorsqu'un endroit ou une personne doit être exorcisé par un prêtre *ex officio*, qui agit en vertu des fonctions de son sacerdoce. Aucun prêtre, au besoin, ne doit hésiter à demander cette permission ».

EXORCISME CONTRE SATAN ET LES ANGES RÉVOLTÉS

PUBLIÉ PAR ORDRE DE S. S. LE PAPE LÉON XIII¹.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

À SAINT MICHEL ARCHANGE

SUPPLICATION

Très glorieux Prince des armées célestes, saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, *contre les principautés et les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans les airs.* (Éph. 6, 12). Venez en aide aux hommes *que Dieu a faits à son image et à sa ressemblance, et rachetés à si haut prix de la tyrannie du démon.* (Sag. 2-1, Cor. 6). C'est vous que la sainte Église vénère comme son gardien et son protecteur ; vous à qui le Seigneur a confié les âmes rachetées, pour les introduire dans la céleste félicité. Conjurez le Dieu de paix qu'Il écrase Satan sous nos pieds, afin de lui enlever tout pouvoir de retenir encore les hommes captifs, et de nuire à l'Église. Présentez au Très-Haut nos prières, afin que, bien vite, descendent sur nous les miséricordes du Seigneur ; saisissez vous-même l'antique serpent, qui n'est autre que le diable ou Satan, *pour le précipiter enchaîné dans les abîmes, en sorte qu'il ne puisse plus jamais séduire les nations.* (Apoc. 20).

1. Cette prière, composée pour mettre le démon en fuite, peut préserver de grands maux la famille et la société si, en particulier elle est récitée avec ferveur, même par les simples fidèles. On s'en servira spécialement dans les cas où l'on peut supposer une action du démon, se manifestant : soit par la méchanceté des hommes, soit par des tentations, des maladies, des intempéries, des calamités de toutes sortes.

EXORCISME

Au nom de Jésus-Christ, notre Dieu et Seigneur, avec l'intercession de l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, de saint Michel Archange, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, [et appuyé sur l'autorité sacrée de notre ministère]², nous entreprenons avec confiance de repousser les attaques et les ruses du démon.

PSAUME 67 (*On le récite debout*)

Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dispersés et que fuient, devant Lui, ceux qui le haïssent.

Comme la fumée s'évanouit, qu'ils disparaissent ; comme la cire fond devant le feu, ainsi périssent les pécheurs devant la face de Dieu.

¶. Voici la Croix du Seigneur, fuyez puissances ennemies.

Ry. Il a vaincu le Lion de la tribu de Juda, le rejeton de David.

¶. Que votre miséricorde, Seigneur, soit sur nous.

Ry. De même que nous avons espéré en vous.

Nous t'exorcisons, esprit immonde, qui que tu sois, puissance satanique, invasion de l'ennemi infernal, légion, réunion ou secte diabolique, au nom et par la vertu de Jésus-Christ ✠, Notre-Seigneur, sois arraché et chassé de l'Église de Dieu, des âmes créées à l'image de Dieu et rachetées par le précieux sang du divin Agneau ✠. Désormais, tu n'oseras plus, perfide serpent, tromper le genre humain, persécuter l'Église de Dieu, ni secouer et cribler, comme le froment, les élus de

2. Les laïques suppriment ces derniers mots.

Les croix indiquent la bénédiction à donner, si c'est un prêtre qui récite *l'Exorcisme* ; ou le signe de croix à faire, si c'est un laïque.

Dieu ✠. Il te commande, le Dieu Très-Haut ✠, auquel, dans ton grand orgueil, tu prétends encore être semblable, *Lui qui veut que tous les hommes soient sauvés, et arrivent à la connaissance de la vérité* (1 Tim. 2). Il te commande, Dieu le Père ✠. Il te commande, Dieu le Fils ✠. Il te commande, Dieu le Saint-Esprit ✠. Il te commande, Dieu le Christ, Verbe éternel de Dieu fait chair ✠ qui, pour le salut de notre race, perdue par ta jalousie, *s'est humilié et rendu obéissant jusqu'à la mort* (Phil. 2), qui a bâti son Église sur la pierre solide, et promis que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, voulant demeurer avec elle *tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles* (Matth. XIII, 20). Ils te commandent le signe sacré de la Croix ✠ et la vertu de tous les mystères de la foi chrétienne ✠. Elle te commande la puissante Mère de Dieu, la Vierge Marie, ✠ qui, dès le premier instant de son Immaculée-Conception, par son humilité, a écrasé ta tête trop orgueilleuse. Elle te commande la foi des Saints Apôtres, Pierre et Paul, et des autres Apôtres ✠. Ils te commandent le sang des Martyrs, et la pieuse intercession de tous les Saints et Saintes ✠.

Or donc, dragon maudit et toute la légion diabolique, nous t'adjurons par le Dieu ✠ vivant, par le Dieu ✠ vrai, par le Dieu ✠ Saint, par le Dieu *qui a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle* (Joan. 3) : cesse de tromper les humaines créatures, et de leur verser le poison de la damnation éternelle : cesse de nuire à l'Église, et de mettre des entraves à sa liberté. Va-t'en, Satan, inventeur et maître de toute tromperie, ennemi du salut des hommes. Cède la place au Christ, en qui tu n'as rien trouvé de tes œuvres ; cède la

place à l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, que le Christ Lui-même a acquise au prix de son sang.

Humilie-toi sous la puissante main de Dieu, tremble et fuis, à l'invocation faite par nous, du saint et terrible Nom de Jésus, que les enfers redoutent, à qui les Vertus des cieux, les Puissances et les Dominations sont soumises, que les Chérubins et les Séraphins louent sans cesse dans leurs concerts, en disant : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des Armées.

℣. Seigneur, exaucez ma prière.

℞. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

℣. Le Seigneur soit avec vous.

℞. Et avec votre esprit.

Oraison. — Dieu du ciel, Dieu de la terre, Dieu des Anges, Dieu des Archanges, Dieu des Patriarches, Dieu des Prophètes, Dieu des Apôtres, Dieu des Martyrs, Dieu des Confesseurs, Dieu des Vierges, Dieu qui avez la puissance de donner la vie après la mort, le repos après le travail, parce qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous et qu'il ne peut y en avoir si ce n'est vous, le Créateur de toutes choses visibles et invisibles, dont le règne n'aura pas de fin ; avec humilité nous supplions votre glorieuse majesté de daigner nous délivrer puissamment et nous garder sains de tout pouvoir, piège, mensonge et méchanceté des esprits infernaux. Par le Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Des embûches du démon, délivrez-nous, Seigneur.

Que vous accordiez à votre Église la sécurité et la liberté pour vous servir ; nous vous en supplions, exaucez-nous.

Que vous daigniez humilier les ennemis de la Sainte Église ; nous vous en supplions, exaucez-nous.

(On asperge d'eau bénite l'endroit où l'on se trouve).

Imprimatur :

† Arthur DOUVILLE,
Evêque de St-Hyacinthe.

le 8 mars 1949.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Chapitre I — La possession	13
Chapitre II — Les aveux des démons	32
Chapitre III — Témoignages d'en-Haut	53
Conclusion	79
Exorcisme contre satan et les anges révoltés ..	91

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Ce PDF peut être distribué librement. Cependant, la licence ne permet pas qu'il soit modifié et ensuite redistribué. Aucune dérivation ne peut en être faite, par exemple pour en enlever certaines pages comme celle-ci.

Au Canada, cet ouvrage est dans le domaine public. Le fac-similé est toutefois sous droit d'auteur. Si vous désirez en faire usage pour reproduire ce livre, veuillez en faire la demande.

Licence *Creative Commons* CC BY-ND 2.5 CA



© 2020 *canadienfrancais.org*